

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

VOL. 1, NO 8

SALABERRY DE VALLEYFIELD, P.Q., VENDREDI, 10 JUILLET, 1936 Imprimée à Huntingdon, Qué. Prix 5c.

Controverse au sujet de la fusion des corps de musique

La majorité semble favorable au projet—M. E. Billette s'y oppose—M. Charles Magnan est accusé de s'être vendu

Comme nous le rapportions la semaine dernière, la Société Saint-Jean Baptiste a demandé au Conseil de Ville la fusion de l'Harmonie de Bellerive et de la Fanfare de Valleyfield.

Ce projet qui semble rencontrer l'assentiment général, n'en compte pas moins quelques adversaires et le débat se poursuit parfois de façon agressive.

Appuyé par le Conseil de ville, la Société Saint-Jean Baptiste, l'Harmonie Bellerive, un certain nombre des membres de la fanfare de Valleyfield et l'opinion publique en général, le projet trouve un adversaire décidé en la personne de M. Edmond Billette, tailleur, président de la fanfare de Valleyfield. L'appui que M. Magnan accorde au projet de fusion a même porté M. Billette à enlever à celui-ci sa charge de directeurs de la fanfare de Valleyfield.

M. Magnan aurait l'intention d'interférer à M. Billette, comme président de la fanfare, une action de \$10,000 pour l'avoir démis de sa charge sans raison valable.

M. Magnan interviendrait à M. Billette personnellement une seconde action de \$10,000 pour propos diffamatoires.

C'est lundi soir ou cours d'une assemblée tenue à l'Hôtel de Ville que M. Billette accusa M. Magnan de s'être vendu à l'Harmonie Bellerive pour \$150.00.

A cette assemblée assistaient MM. Agostini, Arthur Vinet, Edmond Billette, le Dr. Frappier, Napoléon Aubin, Romuald Théoret, Meury et le Conseil au complet, moins Son Honneur le Maire et les échevins Touchette et Gauthier.

Les porte-parole de l'Harmonie Bellerive disent que le projet rencontre un vœu formulé depuis longtemps par la population. On prédit que par la fusion, Valleyfield (suite à la page 3)

Les intérêts des ouvriers sauvegardés

L'attitude de M. Saintonge envers la classe ouvrière

M. Gontran Saintonge nous communique la mise au point suivante au sujet de son attitude à l'égard des ouvriers textiles:

"L'on porte à ma connaissance que l'on répand dans le public, surtout chez la classe ouvrière, qu'après que j'étais député du comté de Beauharnois à Québec, j'aurais visité la filature de coton avec le gérant et que je serais passé dans les divers départements pour demander si les ouvriers étaient satisfaits de leur salaire, en présence du gérant."

"Je tiens à déclarer formellement et solennellement que cette rumeur est absolument fautive et contraire à la vérité; elle est répandue dans le public dans le seul but de me nuire injustement; je n'ai jamais en aucun temps visité le moulin de coton avec le gérant et je défie qui que ce soit d'assermenter qu'on m'a vu faire le tour des départements et de la filature et demander aux ouvriers s'ils étaient satisfaits de leur salaire."

Loin de là, j'ai toujours combattu pour la classe ouvrière; j'ai refusé des avantages pour demeurer fidèle à la classe ouvrière et respecter le mandat qu'elle m'avait confié; j'ai obtenu un comité d'usine pour les ouvriers; j'ai obtenu qu'un contrat collectif de travail soit en vigueur dans Valleyfield; j'ai aussi (suite à la page 12)



MGR J-ALFRED LANGLOIS est retenu à l'hôpital par la maladie. Toute la population forme des vœux pour son prompt rétablissement.

Les Commissaires d'écoles sont élus

Lundi dernier, avait lieu l'élection des Commissaires d'Ecole pour la Cité de Salaberry de Valleyfield, la paroisse de Valleyfield et la paroisse de Ste-Cécile.

Pour la cité de Valleyfield, M. Léandre Gendron a été réélu président, et le Dr Emile St-Onge a été élu commissaire. Les autres commissaires dont le terme n'est pas expiré sont MM. Théophile Laniel, Josaphat Lefebvre, Donat Lebeuf. Pour la paroisse de Ste-Cécile, M. Onésiphore Gauthier a été réélu commissaire. MM. Emile Meloche, Célestin Cardinal, Hormidas Gervais et Aimé Bougie conservent leur poste, leur terme n'étant pas expiré.

Pour la paroisse de Valleyfield, MM. Albert Leduc et Donat St-Denis furent réélus.

L'élection des Commissaires eut lieu également à Huntingdon. M. D. J. O'Connor fut élu par acclamation commissaire de l'Ecole St-Joseph.

Les propriétaires veulent l'enquête sur la police

Mardi dernier les membres de la ligue des propriétaires se réunissaient à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Noël Ostiguy. Secondé par M. F.-X. L'Hérault, M. Anthime Campagna propose d'appuyer l'échevin Adélard Touchette dans sa demande d'enquête sur la police. On considère qu'il se fait dans notre corps de police de nombreux abus surtout en ce qui concerne les automobiles. On observe qu'autrefois, il n'y avait pas d'automobile à la disposition de la police et qu'on ne s'en trouvait pas plus mal. Cela coûterait assez cher à la ville.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

DEVANT LES TRIBUNAUX

Duncan Rankin comparait en cour du Recorder cette semaine sous l'accusation d'avoir conduit une voiture automobile sous l'influence de boisson alcoolique. Le constable Haineault avait fait l'arrestation de Rankin sur le chemin Larocque, vers 11 h. samedi avant-midi dernier.

Le Recorder s'est montré impitoyable envers Rankin. On sait quelle menace constante ces chauffeurs imprévoyants constituent pour les piétons et surtout pour nos enfants maintenant en vacances. Le prévenu, qui demeure à Port Lewis, fut condamné à \$25 d'amende et à \$2.75 de frais. La leçon n'est pas trop sévère.

Olivier Legault a aussi été condamné pour effraction aux règlements de la circulation mais pour une amende moindre. M. Legault, cultivateur du Rang Double, vers quatre heures p.m., le 5 juin dernier, avait contourné la Place du Marché dans une direction interdite et un constable lui avait intimé de comparaître. Malgré son défaut de comparution, le prévenu a été trouvé coupable sur un témoignage assermenté et condamné à une piastre d'amende et les frais ou deux jours d'emprisonnement.

Le magistrat a ajourné la cause de Lionel Faubert poursuivi par son épouse qui l'accuse de refus de pourvoir.

Faubert a plaidé non coupable, disant qu'il ne travaillait pas, et a été libéré sur parole.

M. Delpha Sauvé est prêt pour la campagne électorale

L'Union Nationale tiendra une assemblée ici le 26 juillet —M. Sauvé rendra compte de son mandat

Lundi soir dernier, M. Delpha Sauvé se rendait à Montréal où il rencontrait son chef, M. Maurice Duplessis, qui revenait d'un voyage de repos aux Etats-Unis.

M. Sauvé a rencontré au Mont-Royal les organisateurs du parti. Il nous annonce que Valleyfield recevra le 26 juillet (et non le 18 tel que précédemment annoncé) la visite de MM. Grégoire, Hamel, William Tremblay et Antonio Elie. A cette occasion M. Sauvé rendra compte à ses électeurs de son mandat.

Interrogé au sujet du programme de M. Duplessis, M. Sauvé nous dit qu'il ne reste plus que quelques retouches à y ajouter, et que ce programme sera rendu public lors de la première assemblée officielle de l'Union Nationale qui aura lieu à la baie Du Febvre.

Quant à la décision qu'à prise M. Godbout d'abroger la loi Dillon, M. Sauvé dit que le premier ministre n'est pas sincère et que s'il l'avait été, il aurait pu se rendre immédiatement au désir de la population en mettant fin à cette loi par un arrêté en conseil. "Le programme de M. Godbout fait rire," dit M. Sauvé. "L'offre de \$10.00 pour la



M. W.-G.-E. AIRD, élu vice-président du Comité honoraire chargé d'ériger à Valleyfield un monument à la mémoire des soldats morts sur les champs de bataille.

construction de porcheries prouve que M. Godbout joue la comédie et que son attachement pour la classe agricole n'est qu'une manœuvre électorale." M. Sauvé observe aussi que M. Godbout aurait fait preuve de sincérité en votant à la dernière session en faveur du prêt agricole.

Revenant sur l'organisation de la campagne, M. Sauvé dit que l'Union Nationale ne rencontre qu'un obstacle: le trop grand nombre de candidatures unionistes. Il ne reste plus que 10 comtés où les candidatures ne sont pas arrêtées.

M. Sauvé explique l'attitude de M. Gouin en rappelant cette confiance que lui a faite le chef de l'A.L.N. en lui avouant qu'il n'aime pas la politique. M. Sauvé rattache cette déclaration aux agissements de M. Edouard Lacroix qui voudrait supplanter M. Gouin. La causerie de M. Roger Ouimet à la radio confirmerait cette assertion.

D'après M. Sauvé, le "parti de nuisance" que voudrait créer M. Houde aurait été conçu par M. Nicol propriétaire de l'Événement et du Soleil.

Pour en revenir à ce comté, M. Sauvé nous dit que l'organisation de sa campagne électorale est au point. Tous les détails en ont été arrêtés au cours de l'entrevue que M. Sauvé a eue à Montréal avec les organisateurs du parti.

Nous rappelons à M. Sauvé la mise au point de M. Saintonge au sujet de l'attitude de ce dernier concernant les démarches faites en faveur du pont Valleyfield-Côteau. M. Sauvé nous dit qu'il ne veut pas croiser le fer avant de savoir si M. Saintonge se portera candidat.

Au cours de l'entrevue qu'il a bien voulu nous accorder, M. Sauvé a fait, par voie de comparaisons, des éloges de notre journal.

Démarches pour aider nos chômeurs

Obtiendra-t-on pour Valleyfield des secours de Québec?

Depuis quelque temps, on discute, en plusieurs milieux, de l'injustice que commettrait le gouvernement provincial envers la Cité de Salaberry de Valleyfield au sujet des allocations de chômage.

Plusieurs disent que le gouvernement commet un passe-droit en refusant à nos familles nécessiteuses le traitement qu'il alloue aux autres municipalités, que, de plus, la quantité des nécessiteux ne doit pas entrer en ligne de compte pour priver Valleyfield de ce privilège.

On a demandé à la "Gazette" d'éclairer ses lecteurs; voici des précisions qui satisferont certainement ceux que la question intéresse et jetteront de la lumière sur des faits trop peu connus du public.

Le 19 mai dernier, M. J.-Charles Léveillé, assistant-trésorier de la Cité, a rendu visite à l'hon. T.-Damien Bouchard pour soumettre et plaider la cause des chômeurs. L'hon. Bouchard tout d'abord refuse de se rendre à la requête mais promet d'envoyer deux inspecteurs à Valleyfield pour vérifier si les listes des nécessiteux permettent au gouvernement de combler les désirs de ces derniers. A la fin de l'entrevue, le ministre émet l'opinion que la chose sera possible et que décision sera prise après rapport des inspecteurs. Plus tard, M. Léveillé envoya au ministre la liste des (suite à la page 10)

Concours d'exploitation rationnelle des fermes du comté de Beauharnois

Mercredi le 1er juillet près de 100 cultivateurs représentant toutes les paroisses du comté de Beauharnois se sont réunis à l'Ecole d'Agriculture de Sainte Martine pour y visiter la ferme et entendre les explications données sur place par les professeurs et le directeur sur le système de culture suivi et sur l'amélioration foncière du terrain, en commençant par l'égouttement et l'arrondissement des planches.

Après la visite des champs et des bâtiments les visiteurs ont eu l'avantage d'entendre M. A. Auger, surintendant des fermes de démonstration du Ministère de l'Agriculture de Québec, expliquer le travail accompli par plus de 1000 cultivateurs de la province membres des 35 concours d'exploitation rationnelle des fermes existant actuellement. Le conférencier a certainement impressionné son auditoire car 38 cultivateurs présents signèrent immédiatement la formule d'inscription comme concurrents du comté de Beauharnois.

Voici les noms des concurrents par paroisse; à date:

Saint Timothée—MM. Rosario Lefebvre, Alcide Sauvé, Emile Poirier, Achille Boissonneault, Ulric Lauzon, Donat Lauzon, Ildège Monette, J. William Leduc, Joseph Maher, Omer Maher et Aimé Leboeuf.

Valleyfield—MM. Arthur Montpetit, Eugène Parent, Emile Boyer, Georges Sauvé, Lorenzo Vinet, Gustave Sauvé, Zéphirin Boyer, Arthur Miron et Alcide Charrette.

Beauharnois—MM. Olier Gendron, Lucien Gendron, Urbain Julien, Arthur Couillard, Claver Couillard, Emile Dagenais, Alphonse Laurin.

Saint Stanislas—MM. Adélard Leduc, fils, J.-A. Montpetit, Oscar Daoust, Réginald Taillefer et Henri Daoust.

Saint Louis de Gonzague—MM. Louis Maheu, Rosario Brunet, Zéno-philie Laberge, Louis Marchand.

Saint Etienne—MM. Ovide Sauvé

et Bernard Vinet.

Désireux de voir se populariser, dans cette province, les méthodes de culture reconnues les meilleures pour permettre aux cultivateurs de chaque district agricole de retirer de leurs fermes le maximum de revenus, l'Honorable Ministre de l'Agriculture, encouragé par un octroi spécial, l'organisation de concours agricoles dit: "CONCOURS D'EXPLOITATION RATIONNELLE DES FERMES".

Le but de ce concours institué par le ministère de l'Agriculture est de faire adopter, sur chaque ferme, un système de culture approprié aux conditions locales de sol, de climat, de marché, de main-d'œuvre, etc.; vulgariser l'adoption de systèmes de rotation, pourvoyant à une distribution convenable et à l'alternance des différentes cultures en rapport avec le genre d'exploitation poursuivi; organiser la production des champs en vue de répondre aux exigences (Suite à la page 12)

LA GAZETTE de SALABERRY de VALLEYFIELD

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

MEDERIC-R. PRIMEAU, Directeur-gérant
LOUIS PELLAND, - Rédacteur en chef
RENE HALLE, - Gérant de la publicité
C. P. 699 24 rue Nicholson, Tél 60

Vendredi, le 10 juillet, 1936

Les Semaines Sociales

LA XIVe session des Semaines sociales du Canada organisées par l'Ecole Sociale Populaire se tiendra aux Trois-Rivières du 19 au 24 juillet prochain.

Sous la direction éclairée du R. P. J.-Papin Archambault, l'Ecole Sociale Populaire poursuit une oeuvre éminemment opportune dont un communiqué à la presse indique les tendances: "Les temps que nous traversons appellent impérieusement un ordre nouveau. S. Em. le cardinal Villeneuve disait il y a deux ans: "Notre siècle sera plus social ou il deviendra révolutionnaire" et S. Em. le cardinal Verdier vient d'écrire que "tout demande au chrétien sincère de s'appliquer sans retard et courageusement à la constitution de cet ordre nouveau que tous appellent."

"Cet ordre nouveau, qui empêchera notre siècle de devenir révolutionnaire, les Semaines sociales vont en tracer les grandes lignes durant leurs assises annuelles aux Trois-Rivières du 19 au 24 juillet prochain. Tous ceux qui s'intéressent à une restauration de la société, appuyée sur les enseignements des encycliques et adaptée à notre tempérament national et à nos besoins actuels, sont invités à cette Semaine. Ils y puiseront des directives sûres et pratiques."

Le communisme ne fait ici que de très lents progrès. Il n'en poursuit pas moins son oeuvre avec méthode et persévérance. Nous avons déjà souligné le fait ici.

Comme on l'a vu en maints pays, les Soviets préparent leur voie de longue main. La première phase de leur programme consiste à grouper les citoyens en une association dont le but avoué est excellent et dont les véritables tendances n'apparaissent que petit à petit.

L'Ecole Sociale populaire attire l'attention sur un organisme de ce genre: le Congrès mondial de la jeunesse pour la paix qui doit avoir lieu à Genève en septembre et auquel la Jeunesse du Canada s'est préparée par un congrès tenu le mois dernier à Ottawa. Le communiqué de l'Ecole reproduit à ce sujet une lettre de Mgr Besson, évêque de Genève: "Des groupes de jeunesse catholique de notre diocèse nous ayant demandé s'ils doivent prendre part au Congrès mondial de la Jeunesse pour la Paix, qui doit se tenir à Genève à la fin du mois d'août, nous leur avons répondu: non. Voici pourquoi:

"Nous restons autant que n'importe qui, désireux de voir s'établir dans le monde une véritable paix; toutes nos paroles, tous nos actes, depuis le premier jour de notre épiscopat, suffisent à le montrer aux gens de bonne foi. Nous avons salué et nous saluons avec sympathie les efforts accomplis en vue de promouvoir cette paix. Nous ne refusons pas de croire que les organisateurs du Congrès de Genève sont animés de bonnes intentions et qu'ils attendent beaucoup de leur initiative. Mais il ne s'agit pas d'intentions, il s'agit de faits; or, en fait:

"D'une part, nous sommes persuadés que le Congrès de Genève, comme plusieurs autres de même genre, n'aura aucun résultat pratique pour l'affermissement de la paix.

"D'autre part, nous sommes persuadés que le Congrès de Genève, comme plusieurs autres de même genre, aura des résultats certains pour l'affermissement d'une idéologie politique, sociale et religieuse, contre laquelle en conscience, ennemi de tout équivoque, nous avons le devoir de lutter avec la dernière énergie."

Une enquête menée à Toronto sur le "Student Movement" a permis de percevoir le caractère véritable de cette organisation qui est nettement communiste.

La "Canadian League against War and Fascism" est affiliée au mouvement socialiste au Canada dont elle reçoit une partie substantielle de ses subsides. De l'aveu même de son président, elle est en grande partie composée de socialistes. Ses autres membres sont Cécéeffistes, communistes

et bolchévistes. La ligue s'oppose à la guerre parce que celle-ci est issue du capitalisme et combat le fascisme parce que c'est la seule force organisée qui s'oppose à la victoire des forces révolutionnaires.

En ce qui concerne la province de Québec, l'enquête a amené les constatations suivantes: La province de Québec "with its backward-minded people" est le gros obstacle au socialisme. La propagande se fera donc ici de façon détournée par la création d'une ligue anticonscriptionniste ou quelque chose du genre.

Comme on le voit, nous ne sommes nullement à l'abri de la menace communiste. On constate tout de suite, sans qu'il y ait besoin d'ajouter aux faits quelque commentaire, que le mouvement des Semaines sociales est plus qu'opportun et vaut qu'on s'y intéresse de près.

La France et l'U.R.S.S.

LES socialistes français commencent à réaliser qu'en s'associant aux communistes, ils courent le même péril que le pot de terre de la fable. Il aura donc fallu que la France soit tout au bord du précipice pour que ses gens se décident à voir clair.

Les amis de Blum ont si bien fait jusqu'ici le jeu des Soviets qu'on s'est demandé s'ils n'étaient pas de connivence avec Moscou. Leur réaction actuelle prouve qu'ils ne sont que de simples imbéciles. Le mot n'est pas trop fort. Nombre d'hommes politiques éminents et d'historiens à la tête desquels se place Jacques Bainville, ne leur ont pas ménagé les avertissements. Ignorait-ils aussi ce mot de Lénine qui disait non sans quelque cynisme que les communistes doivent soutenir les socialistes comme la corde soutient le pendu?

En s'unissant aux communistes pour parvenir au pouvoir, les socialistes ont commis une lourde faute. Leur erreur capitale remonte plus haut: lors de la ratification du pacte franco-russe.

Ce pacte a déjà eu de funestes suites et de nouvelles menacent de s'y ajouter. Le premier résultat en a été un accroissement de la propagande soviétique. Et cette propagande a été menée avec une telle efficacité que Moscou, après avoir atteint son premier objectif qui est la victoire du Front Populaire se met en devoir de toucher son but ultime: l'instauration des Soviets au moyen d'une révolution.

"Gringoire" rapporte que dans le compte rendu sténographique du VIIe congrès du Komintern, tenu le 2 août, on lit:

"Le gouvernement de Front populaire est un gouvernement de lutte. Il crée les conditions propices pour l'action révolutionnaire du parti communiste et pour l'organisation des masses ouvrières. Il s'agit d'accélérer l'avènement d'un gouvernement révolutionnaire soviétique. Pour le rendre possible, trois conditions doivent être remplies: 1° Désorganisation de l'appareil gouvernemental, et paralysie de l'Etat libéral bourgeois par l'élimination de l'armée, de l'administration et de la police de leurs éléments fascistes; 2° Création d'organismes révolutionnaires (masses prolétariennes et milices ouvrières), qui, sous la conduite du parti communiste, établiront le pouvoir des soviets; 3° Désagrégation des partis socialistes et autres qui composent le Front populaire afin d'entraîner les masses à l'assaut révolutionnaire contre l'Etat bourgeois."

Comme bien l'on pense, le pacte franco-russe n'a pas eu de répercussions qu'à l'intérieur de la France. En prenant de tels engagements la France épouse les querelles de l'U.R.S.S. qui tâche en ce moment à jeter bas les dictatures italiennes et allemandes et à mettre un frein à l'impérialisme japonais.

L'Allemagne n'a pas mis de temps à le réaliser et à en tirer parti. Dans la harangue dont il accompagna l'entrée de ses troupes en Rhénanie, Hitler, cherchant à justifier son acte, déclarait: "La seule question en jeu est de savoir si la France (en signant le pacte) s'est tenue en deça des limites prescrites par le traité de Locarno. A cette question, l'Allemagne doit répondre négativement". Le refus de M. Hitler de soumettre le cas devant le tribunal de La Haye témoigne de sa mauvaise foi. Mais là où le chancelier n'avait peut-être pas tort c'est lorsqu'il faisait la remarque suivante: "Il n'est pas impossible que demain le bolchévisme triomphe en France... La France deviendrait membre de la troisième internationale. Et il y aurait alors possibilité d'une attaque de l'Allemagne par la France sous l'égide de cette troisième internationale".

En Italie, la réaction a été sensiblement la même. Singulièrement affaiblie par les sanctions, l'amitié italienne est presque définitivement perdue pour la France depuis la ratification du pacte franco-soviétique et la victoire du Front populaire. Par là même, l'Italie se rapproche de plus en plus de l'Allemagne. On parle même de la formation d'une ligue italo-allemande qui engloberait l'Autriche, la Hongrie et la Pologne. Cela n'a rien que de très vraisemblable.

Bref, tout autant que Staline, Hitler tire profit de l'erreur de la France. Que l'alliance de ces cinq puissances se produise, Hitler aura réussi à isoler la France qui n'aura plus que l'U.R.S.S. et peut-être l'Angleterre sur qui s'appuyer.

On parle du danger que présenterait l'instauration du fascisme dans chacun des pays d'Europe. Vraiment la paix sera encore plus menacée le jour où les pays nationalistes devront s'unir pour faire face à l'internationale.

Notre délégué parle des sanctions

L'HON. Vincent Massey, haut commissaire du Canada à Londres, vient de parler au nom du gouvernement.

M. Massey a raison sur deux points: la nécessité de rappeler les sanctions et le devoir qui incombe à la S.D.N. d'étudier les causes de disputes et de chercher à y remédier.

S'il lui reste quelques grains de pudeur, Anthony Eden dut se sentir fort mal à l'aise lorsqu'il entendit notre délégué aborder ce second point. En effet, loin de tenter la conciliation, la S.D.N., sous l'influence de l'Angleterre, laissa le conflit prendre de l'ampleur et intervint au moment où il n'était plus possible d'arrêter le cours des choses. "Lorsque Mussolini commença à pousser l'affaire abyssine, écrit Je Suis Par-tout, on se garde bien d'exhumer l'article 11 du Pacte qui dit que "tout membre de la Société des Nations a le droit, à titre amical, d'appeler l'attention de l'Assemblée et du Conseil sur toute circonstance de nature à affecter les relations internationales et qui menace, par suite, de troubler la paix ou la bonne entente entre nations, dont la paix dépend". On devine pourquoi Londres ne bougea pas. Aucun terrain plus que celui que choisissait le dictateur italien n'était favorable à l'exécution projetée. On pourrait user contre lui de toutes les ressources de Genève et l'abattre en sauvant les apparences."

Quant au rappel des sanctions que réclame le Canada, il est urgent. "Continuer une pression économique inefficace, qui n'atteindrait pas l'objectif que l'on avait en vue, serait pire qu'inutile", dit M. Massey. C'est le bon sens même.

Aussi la réorganisation de la S.D.N. devra se faire de manière à ce que l'appareil des sanctions soit changé en un système de sécurité collective. "La certitude qu'une action militaire ou navale certaine sera déclenchée dans un cas déterminé, suffit ordinairement écrit Sir Norman Angell, pour qu'il n'y ait pas lieu de l'entreprendre. Si nous avons réellement foi dans le système collectif de défense, si nous sommes prêts à combattre pour ce principe comme nous défendrons la plus minuscule des colonies britanniques, ce système deviendra alors, sans recours à la guerre, une réalité politique, un moyen de concilier la défense nationale, la justice et la paix. Mais pas avant."

Albion semble donc convertie au bon sens. Mais combien de temps cela durera-t-il?

L'audace des romanciers catholiques

NAGUERE le roman d'inspiration chrétienne, ou plus exactement catholique, laissait transparaître un souci d'édification et de conformisme qui affaiblissait singulièrement sa portée. Ce qu'il croyait gagner en vertu morale, il le reperdait, au centuple, en vertu littéraire. Et alors qu'il souhaite exalter les vérités éternelles, il méconnaissait la vérité quotidienne.

Aujourd'hui, avec Mauriac et Bernanos, le romancier catholique a changé du tout au tout. D'abord il est revenu réaliste, au point de ne pas reculer devant les descriptions les plus crues. Dans cet ordre d'idées, rien désormais ne l'effraie. Songez au rôle que jouent, dans l'oeuvre de Mauriac, les mauvaises odeurs. Songez à l'affreuse nuit de noces de son Baiser au lépreux. Songez à l'insistance avec laquelle, au cours de sa poignante Vie de Jésus, il souligne l'apparence chétive du Christ, et presque sa laideur. Ber-

nanos, lui, n'hésite pas à nous montrer un curé en train de vomir. Tous deux, grâce à cette trivialité radicale, ont détruit le préjugé préalable qu'on opposait à l'artiste croyant, tenu pour spiritualiste, et rompu avec une tradition saint-sulpicienne. Huysmans leur avait donné l'exemple. Ils rivalisent par là avec les auteurs les plus ou-tranciers de l'école de Médan.

D'autre part, pour mieux mettre en valeur la foi, ils ont souvent renoncé à la montrer de face, préférant la suggérer de manière indirecte. Je veux dire qu'ils se sont surtout intéressés aux pécheurs. Leurs livres, consacrés à la concupiscence, à la cruauté, au mensonge, à l'avarice, ne doivent pas être recommandés sans précaution aux jeunes gens des patronages. Ces grands romanciers de la misère humaine ont même poussé certains de leurs personnages jusqu'au meurtre, et rejoint par ce biais le roman policier, comme dans les *Anges noirs* ou dans *Un crime*. Ainsi, je le dis sans ironie ni blâme, ont-ils vu s'ajouter, à leurs lecteurs naturels, un public considérable qui ne partage pas leurs convictions, mais qui se délecte dans cette analyse audacieuse des passions les plus virulentes.

Enfin, alors que leurs prédécesseurs finissaient toujours en apologistes des convenances morales et sociales, ils s'affirment antibourgeois. Ils apportent même à railler, à dénoncer, à maudire les privilèges et les satisfactions, une âpreté dont on ne retrouverait l'accent que chez des écrivains révolutionnaires. Dans son dernier et admirable roman, Bernanos déploie une éloquence terrible contre l'argent, contre les classes possédantes et les gens en place. Là, c'est la veine de Veillot, polémiste, et surtout de Bloy. Cette satire se fait plus impitoyable encore à l'égard des bien-pensants, c'est-à-dire les croyants tièdes ou traîtres. Elle en veut moins à Voltaire ou à Homais, qu'à Tartuffe, au point d'employer parfois contre celui-ci des arguments qu'elle prend à ceux-là.

Mauriac et Bernanos coïncident ici avec des aspirations qui se font jour bien ailleurs que chez les catholiques. Ils répondent à un dégoût généralisé de ce qui est, à un immense besoin de changement dont l'humanité contemporaine est agitée comme d'une fièvre.

Un pareil renversement d'attitude et de méthodes a transformé le roman catholique, l'a régénéré, lui a donné un rayonnement et une action qu'il n'avait jamais connus. Il y fallait aussi, certes, le très grand talent des auteurs en cause. Mais il faut ajouter, en dépit des résistances qu'ils ont rencontrées dans leurs propres milieux, qu'ils n'ont pas seulement obéi aux exigences évidentes de l'art littéraire mais à celles, non moins impératives, du christianisme lui-même. Ils sont logiques avec leur foi. Car la religion chrétienne est, par essence, extrémiste et réaliste; elle démasque chez l'homme une nature corrompue, et le condamne en attendant de le sauver. Peindre le vice jusque dans ses détours secrets, montrer l'étendue, la profondeur, l'intensité du mal, c'est procéder à une apologétique, ou du moins en écrire la préface nécessaire.

Quand Mauriac et Bernanos démolissent le décor qui nous fait illusion, révèlent la vérité sous l'apparence, enserrant l'homme dans ses contradictions et l'accablent à un choix, ils accomplissent leur tâche de catholiques en même temps que leur besogne de romanciers. Nul besoin de prêcher, ni de faire de la morale. Montrer hardiment ce qui est, c'est, ou ce devrait être démontrer l'urgence de la conversion. Aller plus loin, faire intervenir explicitement la Grâce serait arbitraire: il est permis et plus habile de décrire les êtres et les circonstances de telle façon qu'elle apparaisse, à l'arrière-plan, comme le seul recours et l'explication la mieux justifiée.

Et quand Mauriac et Bernanos se désolidarisent du monde actuel — "rupture entre l'ordre chrétien et le désordre établi" disent les collaborateurs d'*Esprit* — ils témoignent d'une égale fidélité à leur foi. C'est un paradoxe extraordinaire que les chrétiens aient si souvent lié leur sort aux grands charnelles contre lesquelles le Christ s'est toujours élevé. Mais s'ils dénoncent aujourd'hui le pacte, c'est qu'il est devenu caduc et que le christianisme a perdu sa primauté dans la société moderne. En devenant minorité, il a retrouvé son indépendance. Mauriac et Bernanos ont acquis le droit de tout dire parce que le monde où ils vivent n'est plus chrétien. En s'opposant à lui, ils gagnent d'être libres.

(Les Nouvelles Littéraires) Robert de TRAZ.

Une famille canadienne française bicentenaire

Dimanche dernier, 5 juillet, la famille Létourneau et ses alliés fêtaient le 200ième anniversaire de la prise de possession de la terre occupée aujourd'hui par Jos. Létourneau, descendant direct du premier ancêtre qui vint s'établir à Deschambault, en 1736.

Au cours de cette fête, M. Jos. Courteau, professeur à l'Ecole Normale de Valleyfield, prononçait un discours qui résume l'histoire de la famille. Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant cette histoire de la famille Deschambault qui se confond avec l'histoire même du Canada:

Chaque peuple a ses héros et ses hommes célèbres comme elle a sa noblesse militaire et terrienne. La Nouvelle-France, plus que toute autre colonie, a possédé ces deux noblesses: celle du sang, venue de France, dès les premières années et celle de l'intelligence et du cœur, sortie du sol fécond fraîchement remué.

La famille de David Létourneau, notre premier ancêtre, simple menuisier, fut de ces dernières. Il naquit en 1616, à Muron, diocèse de Xaintes, en Saintonge, au royaume de France. En 1638 il arrive à Québec et accepte aussitôt une terre en bois debout, située à Château-Richer, près de la Rivière à la Puce. Et la belle, l'héroïque aventure commence, avec le premier coup de hache, sur ce lot de quatre arpents par quarante; son épouse, Sébastienne Guéry, vaillamment, le seconde; ce furent de dures années laborieuses de la fondation. Québec pouvait à peine se défendre contre la férocité des Iroquois; et chaque jour, armé du mousquet et de la cognée, le colon s'exposait à la mort la plus cruelle pour agrandir la terre nourricière de demain.

Comme les autres colons, David Létourneau travailla ferme en s'exposant... et dans dix ans de luttes avec la forêt séculaire, tous les deux avaient édifié à force de labeur, un bien prometteur de riches moissons futures. Deux enfants grandissaient au foyer, mais l'épreuve survint: la tendre et courageuse épouse mourut, laissant deux orphelins: David et Jean.

Quelques mois plus tard, notre ancêtre convolait en secondes noces avec celle qui fut notre première aïeule, Jeanne Gobeil. L'espoir revint au foyer rajeuni. Arrêtons-nous un instant à considérer cette première aïeule au Canada, Jeanne Gobeil, toute jeune française, fille de François et de Catherine Ligneron de la Rochelle, celle de qui nous tenons, depuis trois cents ans, l'esprit éminemment français et catholique; celle qui nous a enseigné nos premières prières et nous appris les vocables de la douce France, aussi doux que le miel, aussi clairs et cristallins que les eaux vives des sources limpides. Oh! S'il lui était donné de voir ses fils et ses filles en l'an de grâce 1936... Ont-ils été fidèles à la douce aïeule, ceux et celles qui ont conservé sur cette terre laurientienne, habitants, négociants, industriels, musiciens, écrivains, professeurs, religieux et prêtres, l'héritage qu'elle leur a légué?

Jeanne Gobeil fut la mère des deux orphelins avant d'être mère de ses propres enfants, bientôt, au foyer de David, le berceau accueillit les nouveaux venus, et recommença de bercer l'espoir de l'avenir.

Jeanne Gobeil fut la femme forte et courageuse, ne trouvant son bonheur qu'à son foyer où grandissaient ses enfants: Elizabeth, Philippe, Guillaume et Jacques. Laissez-moi vous dire ces vers de Nérée Beauchemin, à la gloire de...

Ma Lointaine Aïeule

Par un temps de Demoiselle,
Sur la frêle caravelle,
Mon aïeule maternelle,
Pour l'autre côté de l'eau,
Prit la mer à St-Malo.

Femme de par Dieu voulue,
Par le Roi, première édue,
Au couchant, elle salue,
Ce lointain mystérieux,
Qui n'est plus terre ni cieus.

Et tandis que son oeil plonge,
Dans l'azur vague, elle songe,
Au bon ami de Saintonge,
Qui depuis un siècle l'attend,
La blonde qui l'aime tant.

Un matin dans la chapelle,
Sous le poêle de dentelle,
Par un temps de Demoiselle,
Au balustre des époux,
On vit le couple à genoux.

Depuis cent et cent années,
Sur la tige des lignées,
Aux branches nouvelles nées,
Fleurit comme au premier jour,
Fleur de France, Fleur d'amour.

A l'habitation de Château-Richer, l'ancêtre se faisait vieux; il meurt le 16 mai 1670. Son aîné, David, hérita du bien paternel; les autres quittèrent la maison si hospitalière de leur enfance pour s'établir. Jean traversa le fleuve et prit une terre à Ste-Famille, Ile d'Orléans. Cette terre est encore possession des Létourneau. Jacques remonte plus loin, jusqu'à Ste-Anne de la Pêrade, où il se mit au service du Seigneur de La Naudière, et se fit colon comme son père. Il fut à Ste-Anne, Madeleine de Verchères qui, non contente de défendre un misérable fort à peine fortifié, sauva son mari d'une mort certaine à deux reprises différentes.

Jacques Létourneau avait 26 ans quand il épousa Angélique Guyon du Buisson en 1694. Cette seconde aïeule avait à peine 17 ans. Elle était fille de Joseph et de Geneviève Cloutier, et arrière-petite-fille de Louis Hébert par sa grand-mère, Elisabeth Couillard, elle-même fille de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, fille de Louis Hébert et de Marie Rollet, premier colon canadien à Port-Royal en 1604 et premier semeur de blé sur le roc de Québec, en 1617.

Guillaume Couillard, son gendre, fut ennobli par Louis XIV en 1654. Ainsi s'explique la ténacité de notre race à s'enraciner dans le sol qu'elle féconde de ses sueurs et de son sang. Notre première grand-mère maternelle, Marie-Rollet, fut la première institutrice de la Nouvelle-France; elle instruisit les sauvages. Ses petites filles, Soeurs Grises, suivent l'exemple trois fois séculaire de Marie Rollet, dans l'extrême nord canadien au vingtième siècle; les descendants de Jean Guyon sont innombrables aujourd'hui. Cette famille est celle qui a donné le plus de personnes remarquables de toute la Nouvelle-France: cardinal, archevêques, évêques, prêtres, religieux et religieuses.

Au foyer de Ste-Anne, le cycle des grands travaux de défrichement recommencèrent. Année par année, Jacques Létourneau se constituait un bien, à mesure que la famille s'augmentait de têtes blondes et de têtes brunes. Trois filles et deux fils naquirent à ce foyer de colonisateur: Marie-Marguerite, Marie-Angélique, Marie-Anne, Louis et Alexis, ce dernier, né le 11 décembre 1709. Cet Alexis fut le fondateur du patrimoine familial de Deschambault en 1736.

Marie-Marguerite, de 15 ans plus âgée que son frère Alexis, épousa René Bertrand de Deschambault; c'était en 1716. Sans doute ce mariage de sa sœur eut une influence sur les destinées du cadet; Alexis dut visiter souvent sa sœur et son beau-frère Bertrand; il connut la fertilité des terres de La Chevrotière et de La Gorgendière. Il y connut surtout celle qui devait devenir la compagne de sa vie: Geneviève Naud; ils se fiancèrent, mais la jeune fille, ne voulant pas quitter sa paroisse, exigea de son futur, qu'il vint s'établir dans son petit pays. Cette année de 1736 est donc pour nous une année mémorable. A cette date, Deschambault, reconnu civilement en 1722, avait environ 300 habitants sous la direction du bon curé, M. Ménage, qui fut pendant 50 ans le curé vénéré. Le rang du bord de l'eau, dans les deux Seigneuries étaient tous concédés jusqu'à la limite est de la paroisse, mais la deuxième concession attendait la vaillance de nouveaux colons.

Sur les conseils éclairés de sa "blonde", Alexis se choisit un lot de quatre arpents de large par quarante de long, vis-à-vis l'église du Cap. Si Louis Hébert eût à faire ce choix il l'aurait fait; la terre était bonne, facilement égouttée, remplie de magnifiques érables et de noyers géants avec du "bois mou" dans les hauts vers le trait carré nord. Dès le printemps 1736, une simple hutte de bois rond s'élevait modestement dans un éclairci sur le bord de la côte, face au fleuve. C'est dans cette hutte que la jeune épouse entra un jour ensoleillé de juillet; et le travail commença comme au Château-Richer en 1638, comme à Ste-Anne de la Pêrade en 1694, comme il devait se continuer plus tard à St-Gilbert, à St-Ubalde, en Abitibi, partout où un des fils d'Alexis et de Geneviève Naud allait s'établir. Ce fut la

Cheval victime de la chaleur

Lundi avant-midi, vers 10 heures, le cheval de M. Louis VI Major, marchand de bois, s'abattait sur la rue Chaussée. La voiture, conduite par Edmour Marleau, revenait de Bellefleur où on avait livré une charge de bois. Soudain, en face de la Gault, le cheval trébucha et tombe. On essaie de faire lever la bête, mais c'est peine inutile; elle est morte. Une foule d'enfants assiégeait le cocher de questions plus ou moins opportunes. Finalement on attache une corde autour du coup de la bête et l'on tire le cadavre en bordure du chemin.

M. Major, interrogé sur la cause de cet accident, nous dit qu'il ne peut rien expliquer si ce n'est la chaleur.

nouvelle hécatombe d'arbres abattus, brûlés, de terre ensemençée, de récoltes parmi les souches calcinées. Alexis est de vaillante lignée: il manie tour à tour la hache, la truelle et la charrue. Les Létourneaux furent des bâtisseurs. Notre ancêtre édifia, jour par jour, pierre par pierre, cette maison dont vous voyez les ruines, et "par le travail de ses bras, la sueur de son front, et l'amour de son cœur, il scella pour toujours l'union de sa race avec la terre de Deschambault."

L'épouse fit sa large part dans cette fondation. Ce fut l'humble travail quotidien, les soins de ses enfants, les mille occupations de la fermière de ces temps-là; elle tissait le lin et filait la laine, elle aidait son homme aux travaux des champs et trouvait le temps d'embellir son foyer de jolies choses sorties de ses doigts de fée bien-faisante. L'aisance vint récompenser vingt années de travaux et d'efforts persévérants.

La Nouvelle-France jouissait alors d'une grande prospérité. Les longues guerres sanglantes et dévastatrices aussi bien que les périlleux voyages de découvertes et d'explorations avaient pratiquement cessé. Par la Croix et par l'Épée, la France possédait un vaste empire en Amérique. La Vérendrye venait d'en doubler l'étendue. Sous la sage administration des Vaudreuil et des Beauharnois, aidés des intendants tels que: Bégon, Raudot et Hocquart, les établissements des bords du St-Laurent se développaient avec rapidité; les colons mettaient toute leur énergie à reculer les limites des grandes forêts mystérieuses. Depuis trois générations les caractères de la race nouvelle s'accusaient déjà distincts et fermes; l'habitant canadien était différent du Français de France.

"Les Canadiens, écrit Hocquart, sont naturellement grands, bien faits, d'un tempérament vigoureux; ils font eux-mêmes la plupart des ustensiles de labourage, bâtissent leurs maisons, leurs granges. Plusieurs sont tisserands, font de grosse toile et des étoffes qu'ils appellent "droguet" dont ils se servent pour se vêtir eux-mêmes et leurs familles. Ils aiment la distinction et sont extrêmement sensibles. Les Canadiennes sont spirituelles, ce qui leur donne la supériorité sur les hommes dans presque tous les états. Ajoutons que les Canadiens, nos pères, étaient profondément religieux. Ils vivaient très chrétiennement de père en fils, au sein de leur famille, élevant avec un soin religieux leurs enfants. Ils fréquentaient les sacrements, assistaient tous à la messe du dimanche, et ne manquaient jamais chaque soir, de réciter en famille, la grande prière. Ils parlaient un bon français; les différents patois des provinces de France s'étaient fondus en un tout homogène qui ne manquait certes pas d'harmonie. Déjà, les principales expressions du terroir canadien étaient d'un usage courant.

D. SAUVE

M.P.P.

Assurances Générales,

89 Ch. Larocque,

Tél. Résidence 599
Bureau 378

Valleyfield, Qué.

Les écoles de campagne n'existaient pas alors; on voyait quelques instituteurs ambulants, notaires qui traînaient avec leurs minutes des abécédaires. Ils s'établissaient dans une maison pour un ou deux mois et là, enseignaient le peu de science qu'ils connaissaient. Les filles furent plus favorisées que leurs frères; d'esprit plus délié, elles apprenaient vite et bien ce que les Dames de la Congrégation et les Soeurs Ursulines leur enseignaient. Devenues épouses et mères, elles se faisaient les institutrices de leurs enfants; il n'est pas juste de dire que nos pères furent des ignorants ou des illettrés. A cette école familiale, la fille avec la mère, le fils avec le père, devenaient observateurs diligents... ils étaient plus près de la nature que nous et c'était tout à leur avantage. L'instruction religieuse était donnée par le curé. C'était le bon temps ou selon l'expression d'un contemporain, on connaissait "la douceur de vivre".

Alexis Létourneau avait bien choisi le site de sa maison. Voyons ce paysage d'enchantement que nous avons sous les yeux! Ici, sur les bords de cette côte, s'élevait la maison, dominant le Cap Lauzon et ses grands pins verts abritant l'église au clocher d'argent, le fleuve dans toute sa majesté terminée apparemment en un "affourc d'eau délectable" que barrent le Platon et le Cap Santé. Notre ancêtre s'y connaissait en beauté pittoresque: maison de pierres roulées et de pierres bleues faciles à ébaucher, larges fenêtres, vitrage minuscule que l'on voit encore dans toutes les maisons de cette époque. A l'intérieur, un ameublement solide et rustique, que les noyers et les érables avaient fourni: buffet, huche, coffre, chaises, y compris les grandes armoires sculptées délicieusement pendant les longues soirées d'hiver. On s'enracine à la terre nourricière, la forêt s'éloigne peu à peu, et sur les ondes du grand fleuve des voiles vont et viennent avec les caprices du vent; c'est dans la splendeur de ce site unique que la famille d'Alexis se développe en paix.

Neuf enfants viennent, de 1738 à 1760, les uns après les autres, s'asseoir autour de la table familiale. C'était Alexis II, le continuateur de la lignée, Marie, Anne-Marie, Marie-Josephite, Marie-Catherine, Marie-Angélique, René, Marie-Clotilde, Geneviève. Dans la famille, Létourneau, ce furent dans chaque famille, ces noms charmants que nous rencontrons à chaque page des registres: David, Jean, Guillaume, Elizabeth, Marie, Jeanne, Jacques, Louis, Bernard, Joseph, Josephite; et ces noms se renouvellent de famille en famille, de Château-Richer à l'Ile d'Orléans, de Ste-Anne à Deschambault; on les retrouve après deux siècles à St-Ubalde, à St-Gilbert, à Landrienne, à Québec et à Limoilou.

Au foyer de la côte, c'était l'aisance avec la même douceur de vivre. Mais la guerre allait venir qui demandait tous les bras valides; en 1755, le père et le fils rejoignirent leurs compagnies et suivirent le Marquis de Montcalm. Pendant que s'écrivait cette épopée de gloire qui se termine à Ste-Foy en 1760, la misère s'installe dans la famille. La terre ne produit pas; Bigot rafle tous les grains qu'il peut trouver; vint la capitulation de Montréal, et nos deux défenseurs de la Patrie agonisante revinrent à leurs travaux. Pendant leur absence, l'aïeule était restée seule avec ses jeunes enfants. Elle fut vaillante et courageuse comme ses devancières.

(suite à la page 4)

Controverse au sujet de la fusion....

La majorité semble favorable au projet—M. Billette s'y oppose

(Suite de la première page)

serait doté du corps musical le plus important de la province. Ce qui constituerait une excellente publicité pour notre ville. M. Agostini aurait en effet l'intention de porter le nombre des membres à 80 ou 90 et d'utiliser de son influence comme directeur de la Commission de la Radio diffusion pour obtenir que le nouveau corps musical prenne part à des émissions radiophoniques. L'Harmonie offre à la fanfare de Valleyfield une considération égale à celle qui sera accordée à ses propres membres. On souligne le fait que la fusion se ferait non seulement à l'avantage de l'Harmonie, mais aussi à celui de tous les amateurs de musique.

De leur côté, les échevins se montrèrent favorables au projet, après avoir entendu le plaidoyer de M. Agostini.

Puis vint M. Billette. Il explique qu'en s'opposant au projet, il exprime l'opinion des membres de sa fanfare, et que même s'il prenait sur lui de décider quoique ce soit, sa décision ne serait pas valable puisqu'elle ne serait pas valablement prise par la charte de la Fanfare de Valleyfield autorise les membres à censurer les décisions du comité.

D'après M. Billette, l'opposition de certains membres de la fanfare de Valleyfield viendrait de ce que l'Harmonie voudrait mettre la main sur cette fanfare, et qu'à cette fin, l'Harmonie a offert \$150.00 à M. Magnan pour qu'il favorise la fusion.

Devant cette assertion M. Agostini proteste énergiquement et dit qu'il n'a pas rencontré M. Magnan depuis qu'il est question de fusion.

A propos de cette histoire de \$150.00, voici quels sont les faits: Considérant la question du seul point de vue artistique, M. Magnan appuya le projet. On jugea équitable de dédommager M. Magnan de la saison qu'il perdrait.

Quant au renvoi de M. Magnan, M. Billette explique qu'il a pris cette mesure par suite de démarches faites par M. Magnan pour "vendre" la fanfare de Valleyfield.

La conduite de M. Magnan se justifie du fait que son intention, en allant voir chacun des membres de la fanfare, n'était pas de les influencer mais simplement de connaître leur opinion.

Pour soutenir la cause qu'il défend, M. Billette avait formé un comité de citoyens composé de trois membres: MM. Robert Cauchon, Dr. Lorenzo DeGrandpré et Lionel Cossette, avocat. Voyant que ce comité était favorable à la fusion, M. Billette le renia.

L'assemblée de mardi n'ayant amené aucune entente définitive, les intéressés se réuniront de nouveau plus tard.

Il semble bien qu'en plus des avantages déjà signalés, la fusion de nos deux corps de musique constituerait pour la ville une économie appréciable. Nous ne pouvons donc que souhaiter la réalisation de ce projet dont notre ville ne saurait que tirer profit.

LA BIÈRE EN BOUTEILLE
se vendant le plus
AU CANADA!



BIÈRE
BLACK HORSE
DAWES

Une famille canadienne française bicentenaire

(Suite de la page 3)

C'est dans la misère et l'inquiétude qu'elle attend son homme et son fils. Que d'angoisses! Que serait-il advenu si les défenseurs étaient tombés au champ d'honneur? Que serait devenue la famille? On avait vu l'ennemi aller et venir sur le fleuve, débarquer même au village de Deschambault, mais au deuxième rang, il n'y eut aucune dévastation.

Et l'on recommence le travail, ou plutôt, on le continue. La Nouvelle-France était possession anglaise. Le drapeau blanc "avait replié son aile, et repassé les mers". Pourtant, rien ne changera: on a toujours le même clocher en vue, on parle toujours français. On se compte, on se groupe, et l'on grandit comme si rien n'était survenu.

L'année de la Cession, l'ainé, Alexis II, fonda un nouveau foyer en épousant Marie-Joséphite Paquin et demeura sur le bien paternel. Dieu bénit cette union en lui donnant dix enfants. Le vénérable fondateur voyait avec joie ses petits-enfants le remplacer dans tous les travaux de la ferme. Car il y avait fort à faire encore. On continue à défricher, on améliore, on trace les côtes qui permettent d'arriver à la maison, ces côtes existent toujours, on les améliore peu à peu en les abaissant et en les élargissant; on ajoute des bâtiments, on refait la couverture de la maison; et c'est avec tout cela, la suite des travaux saisonniers: labours, semences, récolte... et la vie passe en pansant les blessures de la guerre.

En 1785, Alexis, le fondateur, s'endort dans le Seigneur, à l'âge de 74 ans. Cinq ans plus tard, c'est au tour du fils à disparaître. Il n'avait que 52 ans. L'ainé de la famille Dominique, né en 1765, succède à son père, en héritant de la terre. Il épouse Marie-Ange Naud. Dominique était un rude homme, dur au travail, doué d'une force peu commune, entreprenant, énergique, autoritaire. Dieu lui accordera 80 ans de vie active, sans lui éviter les épreuves. Notre aïeule, Marie-Ange Naud meurt à un âge peu avancé en laissant un foyer de jeunes orphelins. Une autre la remplace, c'est Aline Marcette. Il apparaît que le nouveau ménage ne fut pas toujours en paix. Aussi, en 1826, l'ainé, Alexis III, au jour de son mariage avec Angèle Groleau, reçoit de son père la moitié de la terre, les deux arpent de l'est. Le Père Dominique se réservait l'autre partie. Il se met à la construction de cette immense maison de pierre si bien conservée aujourd'hui, et cette maison terminée, il laisse celle de la côte au nouveau ménage. Il y eut donc deux familles Létourneau sur la même terre primitive. Un siècle plus tard, ces deux parties seront réunies en un seul bien.

Au foyer d'Alexis III, ce fut une félicité qui dura 18 ans. Sans être riche, on vivait dans l'abondance. Alexis III avait hérité de son père d'une capacité de travail étonnante. Il continua de défricher sa petite terre, jusqu'au trait carré du troisième rang en gardant toutefois ces cinq ou six arpents de bois qui sont encore là. Huit enfants furent portés au baptême et revinrent occuper le vieux ber de noyer: voici leur nom: Cécile, Angélique, Joseph, notre bon grand-père, le continuateur de la lignée, le restaurateur du bien paternel, Dominique, Célanire, Hilaire, Marie-Anne, décédée jeune, et Denise. Avec ces noms de grand-père et des grandes-tantes, j'entre dans une période qui m'est familière. Je les ai tous et toutes connus, à l'exception de Marie-Anne. C'est que je suis l'ainé des petits-enfants... que de souvenirs à notre arrière-grand-père, le huitième enfant était attendu avec joie. Et voilà qu'un malheureux accident, arrivé à l'automne de 1843 priva cette jeune famille de son soutien naturel. Après des mois de souffrances supportées héroïquement, en pleine résignation, et confiant ceux qui lui étaient si chers à la Divine Providence, le père mourut le 26 juillet 1844. Il n'avait que 42 ans, et l'ainé de ses fils n'était âgé que de 9 ans, et sa plus vieille fille, 17 ans. La jeune veuve héritait de la moitié du bien et les huit enfants mineurs eurent chacun une bande de terre de 45 pieds de largeur sur la demie longueur, du trait carré d'en bas jusqu'à environ deux arpents de la grange actuelle. Pour payer les

dettes contractées durant la maladie du père, le notaire Gauthier procéda à l'inventaire du roulant et de tous les effets quelconques vendables. Ce fut la misère, le dénuement. Ainsi fut dispersé ce que trois générations de travailleurs laborieux et ingénieux avaient accumulé dans la vieille maison primitive de la Côte.

Notre arrière-grand-mère fut simplement héroïque. Elle savait instinctivement qu'elle représentait la race, et elle irait au devoir jusqu'au bout. Elle en fut bien récompensée, car elle put voir de meilleurs jours, et, c'est entourée d'une vénération religieuse qu'elle s'éteignit en 1876, sachant le patrimoine des ancêtres reconstitué. Dans la longue histoire de la famille, je ne sais pas de figure ni plus attachante ni plus sympathique que celle de cette jeune veuve, si forte et si calme dans l'épreuve. Et pour comble de malheur, à la mort de grand-père Dominique, en 1845, sa terre, les deux arpents de l'ouest du bien primitif fut vendue à M. O. Groleau. Ce n'est que 70 ans plus tard qu'elle redeviendra propriété de la famille Létourneau. C'est cette tendre et bonne grand-mère qui donna l'éducation à ses enfants, une éducation excellente, aussi bien religieuse que nationale, c'est-à-dire, le respect des traditions familiales, avec l'amour du travail, de l'économie que l'on doit considérer comme simplement héroïque. C'est à l'école de sa mère que notre grand-père Joseph prit la résolution d'être le successeur du disparu, d'être habitant, lui aussi comme ses pères, de relever le nom de la famille.

Le curé de Deschambault, M. Frs Morin, aida la jeune veuve Dominique descendue au presbytère; plus tard, sur ses instances, Célanire et Denise furent recueillies par les Soeurs Grises de Montréal; il n'en restait que 5 à la maison. Joseph se fit, dès l'âge de 12 ans, leur protecteur et leur soutien. C'était déjà un homme. Le malheur l'avait formé. Les terribles épreuves de son enfance autant que la conscience de sa jeune responsabilité formèrent son caractère de façon définitive. Il sera un grand silencieux, un sobre, un économe, un travailleur d'une endurance rare; il sera surtout un homme de calcul à qui tout réussit merveilleusement; il ne se mêlait que de ses affaires, mais il s'en mêlait... Il avait un cœur tendre, une grande délicatesse de sentiments, une intelligence vive et était doué d'une faculté d'observation remarquable. Aussi bien jusqu'aux derniers jours, tous ses enfants recevaient ses conseils comme des oracles, et jamais ils n'eurent raison de s'en repentir. Physiquement enfin, grand-père était grand et robuste, un air noble et imposant.

Par quel prodige de calcul persévérant, de travail et d'endurance, a-t-il réussi, en 9 ans, à racheter les parts de ses frères et soeurs? Il ne l'a jamais raconté. Une seule bande reste comme une enclave, aujourd'hui, dans la terre. C'est la part de Cécile, qui l'avait vendue à sa majorité à M. Baril. Souhaitons que cette lisière revienne enfin à la famille. C'est en 1856 que grand-père devint propriétaire du bien; deux ans plus tard, à 23 ans, en 1858, il épousait Céline Groleau, celle qui fut notre si aimable et si bonne grand-mère. A cette époque, on demeurait encore dans la vieille maison du bord de la Côte. Vers 1860, il commença la construction de la maison actuelle, sur le bord du chemin, qu'on avait redressé. Pendant un siècle et quart la vieille maison avait abrité quatre générations de Létourneau; elle avait connu des joies et des deuils, jamais de démission. Entre ces vieux murs la famille était née... elle avait duré. Dans la maison neuve, la grand-mère Angèle Groleau accueillait avec un sourire de contentement chaque nouveau-né; il en viendrait 15 pour perpétuer les traditions séculaires de vaillance et de dévouement. Me permettez-vous de les nommer? Les voici: Déline en 1861, Arthémise, maman, née en 1862, Gilbert, né en 1864, décédé en 1933; Damase, Clara, Florence, Joséphine, toutes trois Soeurs Grises de Montréal, Georges, né en 1870, décédé en 1917. Arthur, né en 1878, réside à Landrienne, Virginie; Eugène. Quatre autres sont

morts en bas âge. Le couple qui s'agenouillait en 1858 compte aujourd'hui après 78 ans environ 190 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants vivants.

Plusieurs de ces enfants sont ici, d'autres sont au loin, quelques-uns sont allés rejoindre leurs pères. Tous sont restés dignes de leurs ancêtres de Québec et de Château-Richer.

Héritier des vertus de ses pères, Joseph Létourneau eut le même courage et la même ardeur, la même intelligence lucide qui dirigea toutes ses actions. Excellent époux, père tendre, ouvrier méticuleux de la terre qu'il aimait d'un amour de prédilection, il fut comme un patriarche antique dans sa famille. Autoritaire à la manière douce, il voulait que chacun fasse son devoir; lui-même, d'ailleurs, en donnait un exemple accompli. Il riait rarement, mais il avait un sourire qui le transfigurait. Il ne connut que l'Eglise et sa maison qu'il aimait par-dessus tout et ses enfants furent l'objet de sa sollicitude paternelle. Il établit tous ses fils; il donna à chacune de ses filles une dot modeste, à leur entrée en religion ou à leur mariage; et cela ne l'appauvrit pas. Son cœur et sa main étaient ouverts comme sa maison... il a contribué à l'établissement des Létourneau à St-Ubal et à Landrienne, où les vieilles traditions demeureront toujours vivaces au sein de ces nouvelles familles.

Ce fut aussi un chrétien dans tout le sens du mot. Pour tous les offices religieux, le premier arrivé, le dernier à partir, aussi bien pour la messe que pour les vêpres, et il accomplissait ses devoirs religieux sans ostentation comme sans scrupule, avec une sincérité et une conviction que l'on retrouve difficile-

ment. Il avait reconstitué son bien, établi sa famille, il fit plus, il augmenta ce bien par l'acquisition de la Carrière et de la Sucrerie de Mme De la Chevrotière. Il décéda subitement, comme il l'avait souhaité, le 16 sept. 1908. Il avait communiqué le dimanche précédent. Il laissait à son héritier une belle aisance et l'exemple d'une vie de sacrifice et de travail.

Grand-mère survécut 18 ans au "défunt", ainsi qu'elle avait l'habitude de dire. Elle contribua, elle aussi, à la prospérité de la famille, comme toutes les aïeules qui l'avaient précédé, ces chères Canadiennes au cœur d'or et aux jolis yeux doux.

Le continuateur de la lignée, Eugène, s'unit à Rose-Anna Perron. Cet oncle tant aimé, presque un frère pour moi, parce que nous avions presque le même âge et le même idéal, eut l'honneur de racheter enfin la partie ouest du bien vendu en 1845. Ainsi se trouve refait le bien qu'avait choisi le Fondateur, Alexis Létourneau, fils d'Angélique, Guyon Du Buisson, petit-fils de Louis Hébert. Il mourut à 39 ans. Le mérite ne se compte pas au nombre des années. Parmi ces générations de Létourneau, Eugène n'a pas dérogé; il a continué l'œuvre de durée. Enfin le propriétaire actuel, Joseph II, avec l'aide et les conseils de sa mère, aïeule déjà, malgré sa jeunesse relative, tient à garder ce bien précieux d'une terre bi-centenaire. Il a épousé en 1928, six ans après la mort de son père, Marie-Ange Durocher. En l'an 2036, cette jeune mère d'aujourd'hui sera au rang des aïeules, Jeanne Gobeil, Marie Rollet, Angélique Guyon et les autres qui ont donné à leur race le meilleur de leur esprit et de leur cœur; elle a donné à son époux un héritier présomptif: Eugène II.

Voilà trois siècles que nos ancêtres sont venus à Château-Richer, et de Port Royal à Québec pour créer une race nouvelle. Ce furent de nobles cœurs. Ils furent grands par la foi, grands par l'amour; ils furent grands parce qu'ils portaient dans leur âme un idéal, ces colons de Saintonge et de Paris, défricheurs du sol, fondateurs de pays et de race, héros faits de simplicité et de foi, nos pères. Ils ont fondé dans le dénuement, à coups d'héroïsme et de prières, la patrie canadienne, la race "qui ne sait pas mourir... qui ne veut pas mourir".

"Et nous, de ces vieux fondateurs de notre famille", de tous ces aïeules, et de toutes ces aïeules, qui ont buché, labouré et semé, qui ont bercé, filé, tissé, qui tous ont pleuré et espéré pour leurs enfants, saluons-les sans crainte, "avec la fierté orgueilleuse de fils de bonne famille et de bonne race, sur ce piédestal d'amour et de reconnaissance où nos cœurs les ont élevés."

NOS FRERES CANADIENS

D'une lettre d'un Canadien qui, nous écrit-il, aime la France comme sa vraie mère-patrie:

"Les hommes les plus humains voient dans la France un pays civilisateur de grand mérite malgré ses lourdes fautes; or, le système des alliances militaires en associant deux pays aussi dissemblables que la France et la Russie nous oblige au Canada français, au cours du prochain conflit, soit à accueillir sans peine la défaite de la France en souhaitant l'écrasement de la Russie rouge; soit à saluer le triomphe de cette Russie pernicieuse en souhaitant la victoire de la France!"

Dilemme tragique...
VENDREDI

LA VIE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC ET L'ÉLECTRICITÉ



"Le travail! pour sûr, tu n'sais pas c'que c'est" disait le Vieillard.

LE VIEILLARD

"Vous autres jeunes gens, vous en avez une fière redevance envers le Ciel! L'électricité fait aujourd'hui la plus grosse part de votre ouvrage. De mon temps, on s'éreintait du matin au soir. Je m'suis jamais reposé, moi, et pourtant j'ai toujours été endetté, malgré mon esclavage et ma peine."

LE JEUNE HOMME

"Je sais bien que nous sommes chanceux. Voyez, l'électricité pompe l'eau nécessaire

à mes bestiaux et à la maison, scie mon bois, moud mon grain, sépare ma crème et sert le ménage. Un enfant peut tout mener. Je suis donc libre pour m'occuper des récoltes et en tirer des profits. Mon meilleur placement, c'est l'électricité. C'est le serviteur le plus fiable et le meilleur marché."

Les représentants de la compagnie Shawinigan Water & Power sont à votre service pour vous expliquer le fonctionnement d'appareils qui économisent du temps sur la ferme. Voyez votre agent local.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

Chez nous et ailleurs

Nous avons tous entendu dimanche soir dernier le discours de l'hon. Adélard Godbout au cours duquel il énuméra les nombreuses clauses du programme qu'il entend faire exécuter.

Voici les points essentiels de son programme:

Agriculture

Prime de \$10 par acre, jusqu'à concurrence de 5 acres par an, pour la culture des terres rocailleuses non encore mises en valeur;

Prime pour la production du beurre et du fromage;

Prime pour l'élevage du porc en vue de l'exportation;

Prime pour la construction de porcheries modernes;

Intensification de la politique de drainage;

Encouragement à la culture de la betterave à sucre;

Installation de postes de broyage de chaux;

Etablissement d'abattoirs locaux; Aide à la petite industrie;

Aménagement d'entrepôts coopératifs;

Création d'un Office des débouchés agricoles;

Electrification rurale;

Elargissement du crédit agricole.

La classe ouvrière

Salaires minimum pour toutes les catégories d'ouvriers;

Allocation familiale aux veuves et aux orphelins;

Libre choix du médecin en cas d'accident du travail;

Travaux publics pour remplacer la charité d'Etat.

Abaissement des tarifs d'électricité;

Protection de l'épargne au moyen d'une réglementation plus sévère des sociétés par actions et de l'émission des valeurs mobilières;

Administration de la province

Enquête extraparlamentaire sur les divers services de l'administration provinciale et adoption de ses conclusions.

Elections

Abrogation de la loi Dillon;

Rétablissement du bulletin de vote avec talon.

Divers

Interdiction aux ministres de faire partie du conseil d'administration des sociétés qui font affaires avec le gouvernement.

Les communistes veulent s'acquiescer pour briguer le suffrage populaire le 17 juillet prochain. Une proposition communiste ayant pour but d'établir un front-uni sur le terrain politique entre le parti ouvrier, la C.C.F. et le parti communiste a été rejeté par une marge d'une voix à la réunion du Conseil exécutif montréalais du parti ouvrier du Canada.

Le congrès de la Jeunesse Ouvrière Catholique à Trois-Rivières, dimanche dernier, a reçu les témoignages les plus encourageants de la part des autorités. Entre autres, celui de Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières, qui dit qu'il voit avec bonheur la jeunesse ouvrière s'organiser au sein de l'Eglise pour faire la conquête de la classe ouvrière. Il souhaite voir une jeunesse plus chrétienne et plus heureuse au milieu des dangers et des malheurs de notre époque.

Le mutisme de M. Paul Gouin ne l'empêche pas d'être aimable, car c'est avec courtoisie qu'il annonçait lors d'une entrevue que la nouvelle persistante de la poursuite à fond de la campagne comme chef de l'A.L.N. est prématurée. M. Gouin n'a pris aucune décision à ce sujet et entend ne pas donner prise à aucune rumeur.

"Je ne me suis jamais pressé pour faire mes déclarations précédentes, et je n'ai aucune raison de me presser davantage cette fois-ci", dit-il tout uniment à son interlocuteur.

M. Camilien Houde tenterait un "come-back" dans l'arène provinciale.

La démission aléatoire de Me Charles Lanctôt, assistant procureur général dans le cabinet Taschereau, a été acceptée à la fin de la semaine dernière par un ordre-en-conseil. M. Lanctôt entrera définitivement en vacance lorsque le lieutenant gouverneur aura apposé sa signature au document.

L'hon. Adélard Godbout, à l'instar du maire de Toronto, a donné l'ordre aux divers départements que les achats faits par le gouvernement soient effectués dans le Québec et comportent dans la mesure du possible des produits de notre province. Les services administratifs ont été prévenus et devront prendre le sens précis du désir du premier ministre.

FRANCE. — Les radicaux-socialistes se déclarent catégoriquement opposés à toute tentative qui pourrait être faite d'établir un gouvernement révolutionnaire communiste en France.

Le parti ne "tolérerait jamais que l'on établisse par la force en France un régime dont celle-ci ne veut pas". Voilà ce qu'a déclaré M. Edouard Daladier, le président du parti, en même temps que ministre de la défense nationale, à une réunion du Bureau du parti radical-socialiste.

M. Emile Roche, du journal radical-socialiste, la "République", dit qu'il craint que les extrémistes de la gauche ne tentent d'organiser un Etat soviétique en déclanchant une révolution.

AUTRICHE. — Deux pionniers des régimes d'autorité, l'Autriche et la Bulgarie, ont trouvé la dictature trop forte pour leur tranquillité d'esprit nationale; elles évoluent toutes deux dans le sens démocratique.

Le chancelier Schuschnigg d'Autriche a écarté du pouvoir le principal partisan autrichien du fascisme dictatorial, le prince Ernst von Starhemberg, il a réorganisé le cabinet sur un plan libéral et promis un retour à la démocratie pratique.

Le roi Boris III de Bulgarie a eu avec des chefs politiques récemment de fréquents entretiens d'où l'on attend un retour au système parlementaire démocratique.

ALLEMAGNE. — Le chancelier Adolf Hitler, prenant la parole au cours des cérémonies commémorant le 10^e anniversaire du premier congrès légal du parti nazi, a réitéré sa volonté de vivre en paix avec toutes les nations.

Cette déclaration du Führer tire une signification particulière de ce qu'elle est faite à la veille du jour où le conseil de la Société des Nations doit discuter les prétendues tentatives nazies de séparer Dantzig de Genève pour la réunir à l'Allemagne et dans le moment où d'autres puissances européennes se préparent à faire une nouvelle étude de la question rhénane.

ITALIE. — Des rumeurs sinistres concernant les activités italiennes à l'entrée de la mer Rouge ont causé chez certains observateurs presque autant d'inquiétude que la conquête de l'Ethiopie. Ces rumeurs semblent confirmer la théorie que le premier ministre Mussolini est loin d'avoir terminé sa création d'un nouvel empire romain.

On dit à Vienne que l'Italie projette la construction d'un système de fortification dans la région de Brenner, et que la mer Rouge deviendra, avant longtemps, tout aussi italienne que l'Adriatique. L'Angleterre ne pourrait alors maintenir la route des Indes qu'avec le bon vouloir de l'Italie.

GENEVE. — Le comité de 52 membres de la Société des nations a voté, lundi, la levée des sanctions contre l'Italie. Cela met fin à la bataille économique engagée par le premier ministre Benito Mussolini et complète l'abandon de l'Ethiopie à son sort.

L'Italie peut maintenant reprendre ses exportations de vins, de fruits, d'huile d'olive, de textiles et d'autres produits avec les membres de la S.D.N. Elle pourra aussi obtenir d'eux des crédits pour aider à son exploitation de l'Ethiopie et couvrir ses lourdes dépenses de guerre.

Toutefois, les représentants de l'Angleterre et de la France déclarèrent que leur gouvernement ne peut pas reconnaître l'annexion de l'Ethiopie par l'Italie et toutes exprimeront leur foi indéfectible dans le futur de la S.D.N.

Au nom du gouvernement canadien, l'hon. M. Vincent Massey, haut commissaire à Londres, dit que le Canada ne semble avoir d'autre alternative que d'appuyer le rappel des sanctions. "Continuer une pression économique inefficace, qui n'atteindrait pas l'objectif que l'on avait en vue, serait pire qu'inutile".

ANGLETERRE.—M. Anthony Eden, le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, a fait comprendre à la Chambre des communes que le long retard de l'Allemagne à répondre au questionnaire britannique du 6 mai dernier, a épuisé sa patience. La Grande-Bretagne a demandé à l'Allemagne son attitude en ce qui concerne les problèmes européens.

M. Eden a dit, aux Communes, qu'il ne pressera plus l'Allemagne de répondre au questionnaire britannique et de dire quelle est son attitude à l'égard des nations qui lui sont voisines.

Chronique Financière

D'un mois à l'autre

L'Association des Courtiers en Valeurs du Canada n'aurait pu mieux choisir le moment pour tenir sa convention annuelle qui vient d'avoir lieu à Jasper Park (Alberta). Les problèmes financiers et politiques, autrefois d'ordre purement local, se sont généralisés à un point où il est nécessaire maintenant de se trouver sur place pour en comprendre et en apprécier tous les aspects. Le long voyage entrepris par les représentants des principales maisons de finance du Canada leur a permis de rencontrer les dirigeants de nombreuses villes et Provinces de l'Ouest et d'échanger leurs impressions. Si de telles entrevues et conversations ne résolvent pas immédiatement les difficultés actuelles, elles créent néanmoins un sentiment de confiance réciproque, qui ne peut être que constructif.

Le soussigné a eu par exemple l'avantage et le plaisir de faire la connaissance de plusieurs délégués de la Ville de St-Boniface dont les obligations ont été largement placées dans la Province de Québec, il en rapporte la meilleure impression — ce sont des Canadiens-Français fidèles aux traditions de leur race et qui ont réussi au prix d'efforts et de sacrifices journaliers à améliorer sensiblement une situation financière presque désespérée — avec encore un peu de persévérance de leur côté et de patience de celui des créanciers, le jour n'est pas très éloigné croyons-nous, où St-Boniface devrait pouvoir reprendre, en partie tout au moins, le service de sa dette, et rétablir son crédit.

Dans l'Alberta, l'opinion publique générale est loin d'endosser la politique financière de son premier Ministre, ses premiers essais ne semblent d'ailleurs pas avoir été très fructueux, encore quelques échecs et sa popularité aura vécu.

La Colombie Anglaise est indubitablement un pays d'avenir. Favorisée toute l'année d'un climat tempéré, possédant de bonnes terres à culture dans le sud, des gisements miniers au nord, avec un port sur le Pacifique presque unique au monde (Vancouver), rien ne peut retarder le progrès de cette Province.

La récolte du blé s'annonce généralement favorable. Les prairies de Saskatchewan qui avaient souffert de sécheresse ces dernières années, sont d'un vert resplendissant — un sentiment d'optimisme semble régner partout.

Chez-nous, l'événement le plus important du mois a été la démission du Ministère Taschereau et les nouvelles élections annoncées pour le mois d'août. La période intermédiaire que nous traversons est peu propice à l'activité des affaires. Le marché obligataire offre actuellement des occasions que ne se présenteront plus à l'automne, et nous recommandons particulièrement l'achat des obligations de la Cité de Montréal aux prix actuels. Les rumeurs émanant de l'Hôtel de Ville ne nous causent aucune crainte.

Parmi les émissions municipales négociées durant le mois nous citerons: la ville d'Arvida et la cité de Grand'mère. La demande pour les obligations religieuses est satisfaisante. Nous venons d'acquiescer le solde de l'émission du diocèse d'Alexandria, c'est là un titre de tout premier ordre. Au moment de mettre sous presse, on nous avise que l'émission de \$100,000 — 4% — 1 à 20 ans de la Fabrique Notre-Dame de Bellerive a été confiée à notre agent spécial de Valleyfield, M. Gérard Bélanger, — l'offre publique en sera faite dans quelques jours.

En Europe, la situation reste inquiétante. La France, divisée à l'intérieur, semble se diriger vers une guerre civile, espérons que cette épreuve lui sera épargnée, et que son prestige mondial se rétablira comme par le passé.

J. P. KEMPF,
Président
Crédit Anglo-Français Limitée

L'UNION DES FANFARES

L'union entre l'Harmonie Bellerive et la Fanfare de Valleyfield est sur le point d'éclorre. Il est opportun de prédire quelques-uns seulement des avantages qu'en retirerait Valleyfield.

D'abord, avec un excellent chef de musique, il y aura ici des musiciens vraiment dignes. Monsieur Edouard Montpetit a jadis parlé des musiciens. Il a même fait de certains de ses élèves des musiciens professionnels. Pour lui "le musicien est un producteur en ce qu'il est facteur d'esprit, d'entrain, d'enthousiasme populaire pour les masses, surtout ces masses de travailleurs aux organismes épuisés et fatigués par le vacarme de l'usine et du surmenage.

En réconfortant, en consolant, la musique détruit de redoutables obstacles à la production. Au surplus, en rappelant l'homme à la vie de l'esprit et de la sensibilité, il valorise la richesse même qui sans cela serait trop implacable". On lit quelques part que l'artiste remplit une des plus grandes tâches de l'humanité. Il est l'éveilleur de nos admirations et, admirer c'est la principale joie et le principal pouvoir de la vie".

Si nous nous plaçons au point de vue commercial, il est assez difficile de prédire sur ce que peut procurer à Valleyfield une fameuse fanfare. Tout de même, il est évident que les concerts en plein air attireront la foule. Or l'expérience

prouve que l'assistance locale et étrangère n'est pas indépendante de la qualité de la musique servie. Ce qui veut dire que par l'union des fanfares, Valleyfield pourrait attirer nombre d'étrangers qui nécessairement activent le commerce ici. Le tourisme y serait attiré en grand nombre et toutes les surprises que cela pourrait causer dans le commerce n'est pas à prédire. Pour abréger malheureusement, mentionnons simplement la Maison Molson qui se sert de nos fanfares pour son commerce, et surtout la ville de St-Hyacinthe qui pendant des années a dû son expansion à sa célèbre Philharmonique. XXX

ETATS-UNIS. — Une enquête de l'United Press fait voir qu'au moins 408 personnes ont perdu la vie dans des accidents, durant la célébration de la fête de l'Indépendance.

Le chiffre des morts violentes dues à la célébration de la fête de l'Indépendance américaine est le plus élevé depuis 1931 — alors que le nombre des morts s'éleva à 483 — et il occupe la seconde place sur une période de neuf ans.

UN REALISTE

Bernard, 8 ans, est venu voir le petit neveu qu'on a trouvé dans un chou. Comme il reste assez froid, sa maman lui fait remarquer: "Il n'y a pas si longtemps que tu étais comme cela." Sur quoi le petit bonhomme répliqua: "Non, il ne faudrait tout de même pas exagérer!"

Nouvelle émission:

\$100,000.

Oeuvre et Fabrique Notre-Dame de Bellerive [Valleyfield]

Obligations à 4%

échéant en séries de 1 à 20 ans.

Féduciaire: Trust Général du Canada.

Dénominations: \$100, \$500, \$1,000

Datées du 1er mai 1936		Echéant 1er mai 1956	
Année	Rachat annuel	Année	Rachat annuel
1937	\$2,500	1947	\$3,700
1938	2,600	1948	3,900
1939	2,700	1949	4,000
1940	2,800	1950	4,200
1941	2,900	1951	4,400
1942	3,000	1952	4,500
1943	3,200	1953	4,700
1944	3,300	1954	4,900
1945	3,400	1955	5,100
1946	3,600	1956	5,300

But de l'emprunt:

Les produits de cet emprunt serviront à parachever l'Eglise actuellement en construction.

Garanties:

Ces obligations sont garanties par une 1^{ère} hypothèque sur les immeubles appartenant à la Fabrique, y compris les terrains et l'Eglise actuellement en voie de construction.

L'acte de fiducie comprendra une clause dans laquelle la Fabrique s'engage à prendre les mesures ordinaires prévues par la loi, au cas où les revenus ne deviendraient plus suffisants pour rencontrer le service de sa dette.

Avant d'effectuer cet emprunt, la Fabrique a actuellement en caisse un montant de près de \$85,000, qui lui permet de payer une bonne partie des travaux, avant de se servir des argents provenant de la vente de ces débentures.

J. Gérard Bélanger, l.s.c.

Agent spécial, VALLEYFIELD, Tél: 802

Prix: \$100 et l'intérêt accru pour rapporter 4%

N.B.—Ces valeurs s'envolent rapidement et près de \$50,000 ont déjà été absorbés dans la Paroisse de Bellerive et les Paroisses avoisinantes. Les épargnants seraient bien avisés de placer leurs commandes, ou de les réserver immédiatement, s'ils veulent bénéficier de ce placement très sûr, et des plus avantageux à l'heure actuelle.

Le centenaire des chemins de fer célébré

Des fêtes grandioses se dérouleront à St-Jean

Il y a cent ans, en juin 1836, un Canadien aussi prévoyant qu'audacieux, lançait sur des rails de bois, un engin minuscule chauffé lui-même au bois et remorquant deux petites voitures. Le premier train dans l'Amérique du Nord, reliait Laprairie à Saint-Jean, fait minime en soi, mais d'une portée incalculable pour le développement du Canada.

Aujourd'hui, des rails d'acier sillonnent l'immense Dominion dans tous les sens et rapprochent, non pas, deux petites villes qui doivent leur essor à cet événement historique, mais relient et rapprochent, peut-on dire, deux Océans. Des millions de voyageurs, depuis lors, se sont transportés d'un point à un autre dans des chars confortables et luxueux, des millions de tonnes de matières premières ont été et sont encore déversées dans les usines qui couvrent le pays et transportent ensuite leurs produits finis dans les cinq parties du monde. Cet événement inoubliable sera commémoré à St-Jean le 18 juillet prochain. Des milliers de personnes accourront la pour juger à cent ans d'intervalle, des progrès de la locomotion ferrée. Le fameux 6400, dernier engin monstre sorti par le C.N.R., et plus long à lui seul, que tout le train de 1836, sera exposé dans cette ville en même temps qu'une copie fidèle du premier engin sur le Nord Américain.

Des fêtes grandioses patronnées par le Lieutenant-Gouverneur, accompagné de ministres, députés, conseillers, professionnels et par l'élite de l'industrie et du commerce, se dérouleront dans la coquette ville de St-Jean qui sera ce jour-là brillamment pavée en l'honneur de ses nombreux et distingués visiteurs.

Une parade monstre parcourra les rues de la ville animée par de nombreuses fanfares, un monument commémoratif sera dévoilé au parc Laurier par deux vénérables centenaires; Le soir, la Fanfare municipale donnera un concert à proximité du champ où se déroulera une fête militaire par les Royal Canadian Dragons, suivie d'un splendide feu d'artifice. Tous les Canadiens de cœur voudront fêter cette hardie entreprise de leurs pères et en reconnaître le succès en venant en foule à St-Jean rehausser l'éclat de cette fête. Ils sont assurés de l'accueil le plus sympathique de la population de St-Jean, ville hospitalière entre toutes.

(Communiqué).

Eglise de Hinchinbrook incendiée

Les Saintes-Espèces et les ornements d'autel furent sauvés

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons que l'église Saint-Patrice-de-Hinchinbrook, située à six milles de Huntingdon, fut totalement détruite hier soir, vers minuit, alors qu'elle frappée par le tonnerre. M. le curé Berthiaume était absent pour assister aux Quarante-Heures à Hemmingford. Puisque les voisins sont un peu éloignés de l'église ils arrivèrent trop tard pour combattre les flammes. Ils portèrent leur attention à sauver les Saintes-Espèces qu'ils réussirent à porter en lieux sûrs. Les ornements d'autel et les vases sacrés furent aussi sauvés. On ne peut donner l'évaluation de l'église, mais elle était assurée pour un montant d'environ \$5,000.00.

La tempête a aussi fait d'autres ravages dans le district et deux granges furent détruites à Aubrey, hier après-midi.

Chronique Ouvrière

UNE REVOLUTION PAR LES JEUNES

Au moment où la métropole canadienne s'apprête à cueillir chaleureusement l'armée jociste, il est opportun que l'on s'arrête à considérer l'oeuvre entreprise par les jeunes ouvriers réunis sous le même drapeau.

L'an dernier, le 15 juillet, la J.O.C. réunissait 10,000 jeunes gens à Montréal en un congrès qui fit l'admiration de tous ceux qui ont à coeur de soutenir l'espérance et de raviver l'enthousiasme éprouvé de la jeune génération. La presse ne tarissait pas d'éloges.

Depuis, la J.O.C. s'est affirmée, elle s'est imposée par la hardiesse de ses initiatives et par le cran de ses adeptes; elle a pénétré dans les milieux ouvriers et dans toute la vie de la jeunesse laborieuse. Aux courants nihilistes elle a opposé le cri: "Les désespérés, nous nous en emparons!" Courageuse débagogie!

Elle s'est posée en exemple à ceux surtout des jeunes, qui devant l'universelle crise matérielle et spirituelle lèvent les mains au ciel pour se les enfoncer plus profondément dans les poches quand il faut à tout prix agir, manoeuvrer afin de créer les états nécessaires à l'édifice social mal raffermi. Non seulement la J.O.C. s'est-elle appliquée à l'humanisme ou à la simple philanthropie, mais à la charité bien ordonnée, c'est-à-dire au sacrifice personnel en vue du plus pauvre. Elle a relevé, soutenu, orienté une génération victime d'être née dans une ère inhospitalière.

Les "Chemises blanches" font fi du destin parce qu'ils croient qu'avec l'aide de Dieu ils doivent être les premiers artisans de leur sort. Ils se sont avisés d'assainir leur milieu au travail, dans les amusements; de relever le faible accidentellement déchu, enfin de se façonner une volonté collective sous l'égide de l'Eglise. Il suffit de prendre connaissance de l'entière approbation des autorités tant ecclésiastiques que laïques pour se convaincre de la beauté de leurs conceptions et de leurs gestes.

Que ceux qui, chez nous, ont charge du devenir de la jeunesse lisent et relisent le programme d'action que soumettront au Forum montréalais, dimanche prochain, ces Robespierre de la révolution calme à laquelle nous prenons trop peu part. Qu'à la suite de cette lecture plusieurs d'entre nous se rendent compte de la lâcheté de leurs abstentions quand il s'agit du voisin, c'est ce que nous souhaitons.

Pour défendre, protéger et éduquer les jeunes ouvriers, la J.O.C. a mis au point un programme d'étude et d'action. Elle demande:

1—La préparation au travail

Par l'école et les oeuvres post-scolaires. Tous les éducateurs doivent connaître le problème de l'adolescence salariée. Une collaboration étroite doit s'établir entre la famille et l'école. Dès la dernière année d'école on instruira les élèves notamment à propos de l'importance du choix du métier, du placement, de l'apprentissage, etc.

2—L'orientation professionnelle

Rendue obligatoire pour tous les jeunes travailleurs.

3—La stabilité au travail

Lutte contre les emplois temporaires et les renvois capricieux et funestes; éducation des jeunes ouvriers et des parents, à ce point de vue.

4—L'apprentissage organisé

Nous voulons que chaque jeune puisse apprendre son métier. D'une part en généralisant l'enseignement professionnel et en l'adaptant. D'autre part en organisant effectivement dans chaque profession l'apprentissage technique méthodique, surveillé et sanctionné.

5—La sécurité au travail

Mesures préventives. Education méthodique. Premiers soins. Déclaration obligatoire des moindres blessures. Indemnisation des blessés.

Service jociste de renseignements à la disposition de tous les jeunes travailleurs.

6—L'hygiène et la propreté au travail

Educations hygiéniques, esthétiques des jeunes travailleurs, organisation mutuelliste des jeunes, collaboration avec les parents, dans ce domaine. Visite médicale. Campagne constante sur l'opinion publique. Renforcement de l'inspection du travail.

7—La moralité au travail

Prévention de la promiscuité, des négligences, des provocations. Rappel aux autorités de leurs respon-

sabilités et renvoi des contremaîtres coupables. Collaboration avec les organisations d'adultes dans ce domaine.

8—Durée du travail

Fixation de la durée du travail des jeunes. Stricte application de la loi sur la durée du travail.

9—Travaux pénibles et dangereux

Application stricte de la loi. Inspection organisée de la protection de l'adolescence salariée. Institution de la tutelle sanitaire.

10—Salaires des jeunes travailleurs

Le salaire des jeunes doit progresser dans la mesure où progresse l'apprentissage. Il doit être éducatif, c'est une aide au salaire du père de famille. Avant leur mariage, les jeunes doivent avoir un salaire leur permettant d'économiser.

Educations des jeunes sur l'emploi de leur salaire. Les salaires des jeunes doivent être fixés par les barèmes discutés aux syndicats avec la collaboration de la J.O.C.

11—Les hômes et les "désespérés"

Organisation des hômes et du service de tutelle pour les jeunes "désespérés" aux cours judiciaires, etc.

12—Les loisirs des jeunes travailleurs

"Aménagements des locaux. Décorations. Soirées récréatives et artistiques. Excursions. Fêtes populaires en plein air. Sports pratiqués par les jeunes travailleurs. Vacances payées.

Les faits de la semaine

Appelée d'abord à se prononcer sur la forme de réglementation internationale à proposer à la Conférence, la Commission des congrès payés de la Conférence Internationale du Travail qui siège à Genève s'est déclarée favorable à un avant-projet de convention s'appliquant au personnel occupé dans les établissements industriels et commerciaux sauf exceptions pouvant être déterminées par l'autorité compétente de chaque pays, par exemple dans le cas de personnes occupées dans les entreprises familiales, et des employés des services publics, jouissant d'un congé au moins égal à celui prévu par la convention.

Bientôt la Commission du salaire minimum aura mis en vigueur des ordonnances qui protégeront toute la main-d'oeuvre féminine de la province. Elle décrètera en effet une ordonnance générale qui visera toutes les catégories d'employées qui ne tombent pas sous le coup de l'une ou de l'autre de ses lois.

Aux Etats-Unis, les organisateurs ouvriers se répandent dans les aciéries, les fabriques d'autos et le caoutchouc en vue de former en unions 820,000 travailleurs, malgré une menace de résistance par les armes.

Au 27^e congrès annuel de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, le contrat collectif de travail a été particulièrement l'objet d'une discussion approfondie. Les délégués en sont arrivés, après de longues délibérations, à la conclusion suivante: "Il ne fait pas de doute pour nous que le contrat collectif de travail s'est révélé d'une remarquable efficacité dans les grands centres industriels et laborieux et qu'il y a, depuis qu'on l'a mis en vigueur, accompli un bien immense dont les bénéficiaires ont été les ouvriers. Par contre, il ne semble pas avoir donné autant de satisfaction dans les petites localités. Ce n'est là, il est vrai qu'une lacune que tous comprendront. Toutefois, nous croyons juste de suggérer qu'une convention qui s'appliquerait à tous les ouvriers d'une même industrie et qui aurait force de loi dans toute la province, et non seulement, comme cela existe aujourd'hui, dans les centres importants, devrait être signée. Chaque industrie ainsi réglementée ne nécessiterait qu'une seule direction, d'où économie et plus grande efficacité."

D'ici à la fin du présent exercice fiscal le 31 mars prochain, le gouvernement fédéral dépensera \$81,000,000 pour soulager le chômage et pour améliorer la situation du travail au Canada.

Prix du marché

Semaine du 13 juillet

Oeufs: 24 et 25c la douzaine
Poulets: 18 et 20c la livre
Poules: 16 et 18c la livre
Patates nouvelles: \$2.50 la poche
Patates (vieilles): \$1.75 la poche
Rôti de lard: 14 et 15c la livre
Crème: 30c la pinte
Radis: 1c le paquet.
Rhubarbe: 4 paquets pour 5c.
Tabac: 20c la livre.
Avoine: 1^{er} cent la livre
Laitue: 1 gros paquet pour 5c.
Fraises: 50 et 60c le panier.
Petits oignons: 3 paquets pour 5c.
Petites fèves: 25c la terrinée
Carottes: 3 paquets pour 10c.
Bois de chauffage: Erables, \$6.50 la corde; mélange, \$2.00 la corde de bois de poêle.

L'Association ouvrière

L'assemblée de l'Association Ouvrière de Valleyfield qui devait avoir lieu mardi dernier a été remise à une semaine. On devait faire l'élection de nouveaux officiers, mais les membres, n'osèrent pas ouvrir l'assemblée à cause de l'absence d'un certain nombre de leurs confrères. On attend d'ici quelques jours la visite des agents du Comité paritaire qui visiteront les chantiers de l'église de Bellerive pour s'enquérir des salaires, des heures de travail, et du respect de la convention au sujet de la carte de compétence.

Les officiers actuels se disent très optimistes; ils sont à faire une réorganisation qui amènera beaucoup de vie dans ce cercle ouvrier.

Le plus beau concert de cette saison

La foule applaudit l'Harmonie Bellerive et son directeur

L'Harmonie Bellerive donnait dimanche dernier un superbe concert devant une foule de plus de trois mille personnes.

L'auditoire se montra vivement intéressé à observer la maîtrise avec laquelle Signor Agostini dirigeait ses musiciens.

L'Harmonie possédait trois invités d'honneur: Raymond Denhez, soliste cornetiste, ancien chef de pupitre de l'Harmonie, M. Moretti, soliste de l'Orchestre de Montréal et un soliste de l'orchestre que dirige à la radio M. Agostini.

Le public semble apprécier tout spécialement l'audition du "Rosaire" joué avec ame par M. Denhez de "Rose Marie" et "d'Annie Laurie". Les irlandais goûteront particulièrement cette dernière pièce qui fut l'objet d'un rappel fourni, de même que le "Rosaire".

Ce concert fut sans doute le plus beau que Valleyfield ait connu et jamais on ne vit le public réserver aux musiciens une telle ovation.

A Shawinigan, l'Harmonie aura l'honneur d'ouvrir la marche lors du défilé et d'inaugurer le concert de l'après-midi.

On observera une minute de silence à la mémoire de M. Louis-Jules Marsot, ex-directeur musical de l'Harmonie décédé l'été dernier.

SPÉCIAUX D'AUTOS USAGÉS ★★★★4-ÉTOILES

Ford Sedan 1927.....	\$ 25.00
Ford Sedan, license.....	35.00
Reo Sedan.....	50.00
Studebaker Sedan 1926.....	75.00
Buick 1927 Coach.....	90.00
Dodge Coupe 1928.....	90.00
Studebaker Sedan 1929.....	115.00
Ford Coupe R.S. 1931.....	150.00
Ford Coach 1930, license.....	150.00
Pontiac Sedan 1928, license.....	150.00
Chevrolet Sedan 1930, license.....	175.00
Buick Sedan 1927, 7 passagers.....	190.00
Marquette Sedan 1930.....	225.00
Pontiac Sedan 1930, license.....	250.00
Graham-Paige Coach 1930.....	250.00
Terraplane Coach 1932, license.....	325.00
Buick Sedan 1931, license.....	400.00
Ford Cabriolet 1934.....	450.00
Plymouth Sedan 1934.....	475.00

Camions

Chevrolet 1929.....	150.00
Ford 1929, license.....	150.00
Ford 1929.....	200.00
Chevrolet 1932.....	275.00
International 1931.....	550.00
Ford Pick-up 1930.....	125.00

Aussi plusieurs autres bons autos usagés à partir de \$50.00

- au -

Garage Z. Perron

Agents des Produits General Motors, pour le District de Beauharnois,

Tél. 653, VALLEYFIELD, 24, rue du Marché

La jeunesse libérale dans Bellerive et dans l'ouest

M. H. Besner dit que nul n'a su mieux que M. Godbout définir le rôle de la jeunesse

Le 7 juillet courant, avait lieu une assemblée des jeunes libéraux du quartier ouest de Valleyfield.

La section-ouest de la cité de Valleyfield de l'Association de la Jeunesse Libérale du comté de Beauharnois réforma ses cadres et élit ses officiers pour l'année 1936-37, dont les noms suivent: Président: Maurice Mallette; vice-président: Henri Lalonde; secrétaire: Charlemagne Boyer; trésorier: Raoul Tessier; organisateur: Roméo Tessier.

On remarqua plusieurs jeunes libéraux en vue à cette assemblée; voici les noms de quelques-uns de ceux qui étaient présents: MM. Charlemagne Boyer, Henri Lalonde, Wilfrid Hallé, Napoléon Gobeil, Ubaldo Guay, Ovide Viau, Alcide Hébert, Philorum Tessier, Roméo Tessier, Roméo Gobeil, Gontran Larche, Albert Laviolette, Eloi Gobeil, Théodore Larin, Léo Gendron, Josephat Laniel, Maurice Mallette.

On nous pardonnera bien si nous n'avons pas donné tous les noms, l'espace nous manquant.

Les Directeurs Honoraires de la section-ouest de l'Association de la Jeunesse Libérale du comté de Beauharnois sont les suivants: choisis parmi les aînés: MM. Urgel Bougie, Aimé Reid, Edouard Bougie, Georges St-Michel, J. O. Sicotte, Josephat Laniel, Michael Chatel, Elzéar Gobeil, père, Wilfrid Lecompte, Daniel Lecompte, Dominique Lecompte, Louis Cossette, Théophile Laniel, Victor Léger, L. P. Godbout, Joseph Thibert, Gontran Hébert, Louis Desrosiers, Armand Tessier, Benjamin Larche, Lucien Faubert, Eusébe Thivierge, Victor Bougie, Joseph Bougie, Hector Bougie, Julien Brossoit.

A Bellerive

Le 8 juillet, à 8 hres p.m. avait lieu à Bellerive une assemblée des jeunes libéraux du quartier et de leurs aînés qui s'y étaient rendus en très grand nombre, ce qui causa un vif plaisir aux jeunes, qui ne demandent pas mieux que d'être compris des plus âgés, afin que ces derniers marchent de l'avant avec la Jeunesse Libérale.

On réforma les cadres de la section-Bellerive. Voici la liste des officiers pour l'année 1936-37: M. Delphis Gagnier élu Président sur la proposition de M. Hormidas Leduc, secondé par M. Albert Leblanc; M. Ernest Dufresne élu Vice-Président, proposé par M. Hormidas Leduc, secondé par M. Léonel Leduc; M. Lucien Thibault élu secrétaire, proposé par M. Léonel Leduc, secondé par M. Delphis Gagnier; M. Daniel Lefebvre élu trésorier, proposé par Delphis Gagnier, secondé par M. Ernest Dufresne; M. Omer Leduc élu organisateur, proposé par M. Lucien Thibault, secondé par M. Roland Thibault.

L'assemblée des élections des officiers fut présidée conjointement par M. Horace Besner, Président Général de l'Association de la Jeunesse Libérale du comté de Beauharnois, et MM. Tréflé Brossoit et Ernest Martin.

Sur proposition de M. Tréflé Brossoit, M. Médard Cousineau agit comme secrétaire de l'assemblée.

M. Albert Leblanc fut proposé comme secrétaire de la section par M. Léonel Leduc, secondé par M. Delphis Gagnier, mais il refusa d'accepter, parce qu'il avait déjà trop de charges et qu'il n'aurait pas le temps de s'occuper de la chose.

L'élection des officiers terminée M. Delphis Gagnier fut invité à prendre le siège de Président et M. Lucien Thibault à remplir sa charge de secrétaire.

Les Directeurs actifs comprennent les jeunes libéraux suivants; on voudra bien nous excuser si nous avons omis quelques noms: MM. Léonel Leduc, Hormidas Leduc, René Archambault, Georges Leduc, Mathias Dufresne, Alexandre Loiseleur, Léo Saucier, Albert Brosseau, Albert Leblanc, Roland Thibault, Léopold Thibault, Modeste Cousineau, Emile Pilon, Roméo Hémond, Achille Lafleur, Emile Crépin, Alex. Leduc, Elie Brossoit, Georges Deschamps, Florian Pinsonneault, Dollard Plante, Domina Plante, Emile Plante, Lucien Leduc, Lionel Archambault, Réal Noël, Aimé Couillard, Aldéai Pilon, Roland Thibault, Eugène Tessier, Albert Tessier, Roland Pilon, Fernand Lamarche, Os-

car Martin, Napoléon Leduc, Oscar Monette, Waldo Leboeuf, Ubaldo St-Onge, Dieudonné Leduc, Hervé Faubert, Armand Boilard, Honoré Mercier, Ernest Laprade, Rosario Rochefort, Raoul Rochefort, Eugène Rochefort, Paul-Emile Rochefort, Charles-Edouard Daoust, Henri Hallé, Médard Hallé, Noël Major, Hermas Daoust, Honorius Jolin, Léonard Roy, Alfred Roy, Avila Thibault, Ligouri Benoit, Mendoza Leduc, Emile Deschamps.

Au nombre des Directeurs Honoraires nous relevons les noms suivants: MM. Tréflé Brossoit, Adrien Cholette, Ernest Martin, Henri Pilon, Edmond Brunet, Arthur Rochefort, Ephrem Lalonde, Albert Lafleur, Albondien Rochefort, Wilfrid Thibault, Emile Pilon, William Hallé, Ernest Joannette, Joseph Dufresne, Hector Clément, Célestin Deschamps, Ernest Cousineau, Timothée Cousineau, Arthur Meloche, Raoul Daoust, Joseph Larivière, Oscar Hémond, Aimé Daoust, Joseph Lafleur, père, Ovide Lecompte, Dorila Lafleur, Joseph Parent, Joseph David, Zotique Pilon, Napoléon Laplante, Pierre Rochefort, Georges Pilon, Zéphir Major, Eugide Rousse, Xavier Leduc, Théophile Leduc, Osias Pelchat.

Le discours de l'hon. M. Godbout

M. Horace Besner, président de la Jeunesse Libérale du comté de Beauharnois commenta ainsi le discours de l'hon. A. Godbout:

"Récemment, en exprimant sa fidélité à l'hon. Godbout, l'Association de la Jeunesse Libérale du comté de Beauharnois était confiante d'appuyer une politique constructive, soucieuse d'accorder aux jeunes l'attention que leur méritent les conditions sociales actuelles. Dans son dernier manifeste, l'honorable Godbout a exposé toute une doctrine sociale, dans laquelle, disait-il, il voudrait "qu'une grande force, la jeunesse, trouvât une réponse précise à ses aspirations". L'Association de la Jeunesse Libérale est heureuse de renouveler sa confiance à l'honorable Godbout, et fière de se réclamer de la belle doctrine libérale qu'il défend.

Nul n'a su comme l'honorable Godbout définir la position et le rôle de la Jeunesse: "Il n'était pas question naguère, dit-il, de classer la jeunesse dans un ordre différent de celui où évoluaient ses aînés, mais je n'ai pas grand mérite à constater que la jeunesse d'aujourd'hui, grandie dans une période exceptionnelle, est un phénomène social dont le passé n'offre pas d'exemple."

Et plus loin, parlant de son rôle dans la campagne électorale, il ajoute: "Dans les villes, où les ex-cès sont plus redoutables que dans les campagnes, nous comptons pour assurer la dignité de la lutte électorale et l'honnêteté du scrutin sur la collaboration de la jeunesse, qui dans ses rangs la plupart des chefs de file et qui exerce une influence croissante sur les courants d'idées." L'Association de la Jeunesse Libérale, pour grouper dans ses rangs tous les jeunes et obtenir l'approbation de tous ses aînés, avec qui elle veut lutter et organiser la lutte, ne peut demander de reconnaissance officielle plus éclatante que la part du Premier Ministre.

L'Association réunit dans un même effort toutes les classes de la jeunesse: ainsi, dernièrement on a vu un jeune cultivateur, M. Antonio Dupuis, et un chef de file ouvrier, M. Joseph Latour, portés à la tête de la section Nouveau-Sabberry-Grande-Ile, de l'Association de la Jeunesse Libérale.

A tous les jeunes du comté, pour suit M. Besner, jeunes agriculteurs, comme jeunes ouvriers, à tous ceux qui se préparent à faire leur vie sur le marché du travail, aux aînés également, à qui le succès et l'activité des jeunes ne peuvent que plaire, parce qu'ils y comptent leurs fils, la Jeunesse Libérale lance un appel de ralliement et tient ses rangs ouverts à toutes les bonnes volontés qui veulent coopérer au triomphe de la cause libérale dans le comté de Beauharnois.

DEVANT LES TRIBUNAUX

A la cour du magistrat, le juge a entendu hier les causes suivantes: La Corporation du Comté de Huntingdon vs Alex. D. Campbell; Jos. Bertrand vs O. Legault; Wm. Barrette vs W. J. Bryant; La Corporation du Comté de Huntingdon vs John M. Leehy.

Activités de la section de Bellerive

La fondation de cette section de la Saint-Jean Baptiste

La Société Saint-Jean Baptiste de Bellerive terminait momentanément, le jour de notre fête nationale, ses activités pour cette saison.

La fondation de cette section de la Société Saint-Jean Baptiste ne remontant qu'au mois d'avril dernier, et les circonstances dans lesquelles elle s'est effectuée n'ayant jamais été publiées, nous croyons intéresser nos lecteurs en rappelant que cette initiative est due à un groupe de citoyens de Bellerive qui se réunissaient le 3 avril à la salle Leboeuf.

L'assemblée se déroula sous la présidence de M. Antonin Caillier, président de la Société Saint-Jean Baptiste de Valleyfield.

L'idée de fonder une section dans Bellerive fut si bien vue de l'assemblée qu'immédiatement après le discours du président général, on procéda à l'élection des officiers.

Le vote donna les résultats suivants: président: Me Albert Leblanc; le vice-président: N. Desjean; 2e vice-président: Daniel Lefebvre; le conseiller: C. Cardinal; 2e conseiller: A. Touchette; trésorier: Y. Emond; secrétaire: F. Borduas; Commissaire ordonnateur: G. Leboeuf.

Le 21 avril, les membres tenaient leur première assemblée. MM. J.-A. Larin, J.-M. Leduc de la section Ste-Cécile et M. Boyer, de St-Louis y assistaient. Tous furent unanimes à féliciter les fondateurs de leur initiative et rappellèrent l'avantage que trouvent les canadiens français à se grouper.

M. Napoléon Desjean, vice-président, demanda la co-opération de tous les membres pour faire de cette section un succès. M. l'Abbé Moreau, aumônier de la section prie les membres d'user de charité les uns envers les autres et demande à chacun de recruter un nouveau membre de manière à ce que cette section soit une des plus nombreuses.

La section tenait une nouvelle assemblée le 2 juin dernier au cours de laquelle on admit comme membres MM. Arthur Vinet, Adrien Latour et Hilder Gauthier.

On y décida aussi la construction du char allégorique qui figura dans le défilé du 24 juin.

Le 16 juin, les membres se réunissaient de nouveau. M. le trésorier communiqua le rapport financier qui accuse un surplus de \$29.92.

Aucune date n'a été fixée pour la prochaine réunion.

Plusieurs ouvriers ont été congédiés

Parmi les ouvriers qui travaillent à l'excavation de la future église de Bellerive, plusieurs manquant de force, ont dû quitter l'ouvrage, et d'autres ont été renvoyés par le contremaître, M. Chaput, pour avoir mangé pendant leur travail. Les travailleurs doivent travailler pendant sept heures sans manger. M. Derpentigny qui prit quelques minutes pour manger se vit remercié sur-le-champ.

Les travailleurs sont divisés en deux équipes qui travaillent chacune pendant sept heures. On les paie 35 cents de l'heure. Les hommes disent que le travail est très dur, surtout pour ceux qui n'y sont pas habitués. Plusieurs ont dû abandonner.

Même les chevaux souffrent de la chaleur et du surcroît de travail. Un cheval appartenant à Elwyn Benoit est mort de fatigue samedi. La semaine dernière, les chevaux travaillaient sans arrêt. Maintenant, on leur laisse le temps de souffler.

Le contremaître ayant averti les hommes qu'il ne tolérerait ni blasphème ni juron, un ouvrier observa qu'en effet, on ne bâtit pas une église avec des "sacres". Evidemment!

Un monument à Valleyfield à la mémoire de nos soldats

La Canadian League qui vient de donner son deuxième dîner annuel prend l'initiative de ce mouvement

Sous la présidence de M. Joseph Jourdain, le deuxième dîner annuel de la Canadian League, succursale de Valleyfield, eut lieu le 5 juillet à la pointe Perras. Plus de 200 membres avaient répondu à l'appel et s'étaient rendus au rendez-vous pour saucer familièrement la cuiller dans la succulente bouillotte.

En cette occasion, M. le président Raoul Charette adressa la parole en français tandis que M. Thomas Corcoran, vice-prés., parla en anglais. Puis M. Charette présenta notre député sortant, M. Delpha Sauvé.

M. Sauvé avait consenti de bonne grâce à partager la marmite avec les vétérans. M. Joseph Laniel était préposé à la récréation et il faut avouer qu'il se montra à la hauteur de sa tâche. Le président des jeux, M. Léonide Emond, réussit fort bien dans son organisation, mais la pluie vint mettre un frein à l'ardeur des concurrents. Les donateurs de prix furent très généreux; en voici la liste: Raoul Leboeuf, Léonide Boyer, J.-B. Deschambeault, J.-B. Legros, J. W. La-berge, Alphonse Desmarais, Adélard Monette, N.Y.C. Hôtel, Pharmacie Perron, L. Lepage, Atlantic and

Pacific, Adrien Cholette, J. Albert Viau, Daigneault et Léger, C. Léger, J. Lafontaine, Alfred Théorêt, Dégroiseurs et Fils, L. Gendron, Charles Cadieux, Leduc et Prieur, United Stores, J.-O. Quesnel, Dr Emile Delorme, Paul Charette, R. Lanctôt, N. Lepage, David Lynch, R. Parent, Restaurant Paul, L. N. Leduc, N. A. Ostiguy, C. Vincent, Dominion Stores, Arthur Vinet.

M. Charette profite de l'occasion pour demander au public en général de lui aider à souscrire afin que Valleyfield puisse voir dans un avenir rapproché, s'élever un monument à nos vaillants soldats tombés sur le champ de bataille, lors de la dernière guerre mondiale.

M. Charette nous fait connaître que dans le courant de l'année une grande souscription sera ouverte afin d'aider à l'érection de ce monument qui s'élèvera dans notre ville.

Le comité honoraire était formé de M. le maire P. Billette, président et de M. W. G. E. Aird, vice-président. Le comité permanent est formé comme suit: Raoul Charette, président; Thomas Corcoran, vice-prés., et O. Charlebois, secrétaire.

TRIBUNE LIBRE

UNE SEULE FANFARE

Notre ville a actuellement deux fanfares: celle de Valleyfield et l'Harmonie Bellerive. Il est grandement question depuis quelque temps qu'on les fusionne, qu'on les unisse. Y aurait-il avantage à le faire et, dans l'affirmative, l'union pourrait-elle avoir lieu cette année même? Voilà les deux questions auxquelles j'aimerais répondre après avoir exposé quelques idées générales sur une fanfare.

Une fanfare est un corps de musique donnant, sous forme de concerts, une récréation saine à toute la population d'une ville. Elle est aussi éducative de bon goût si elle fait entendre de la bonne et belle musique. Notre population court les beaux programmes. Ne voit-on pas certains concerts attirer autour d'un kiosque une grande foule qui approuve par ses applaudissements ce qu'on lui sert.

Pour qu'une fanfare se perfectionne il faut tout d'abord qu'elle ait un bon directeur. Il faut aussi que ses membres soient assez nombreux et qu'ils aient de bons instruments.

Un bon directeur? Regardons l'Harmonie Bellerive. Je ne veux pas faire de comparaison blessante et encore moins diminuer en quoique ce soit la capacité et le mérite des directeurs que nous ayons eus à la tête de nos fanfares, mais je dis que l'Harmonie Bellerive a un bon directeur et que sous sa direction elle a fait des progrès notables. C'est un exemple.

Le nombre des membres? Afin d'assurer plus de variétés d'instruments, donc plus de jeux possibles.

De bons instruments? De ce facteur dépend la richesse du son.

Tout cela suppose de l'argent, et nos deux fanfares, séparées comme elles le sont, ne peuvent avoir tout cet argent et, par conséquent, ne peuvent arriver à la perfection dont j'ai parlé il y a un instant et que nous devons tous non seulement souhaiter mais faciliter.

Qu'arriverait-il si nos deux fanfares s'unissaient? Si nous n'avions qu'une seule fanfare? Le nombre passable des membres serait tout de suite atteint. En second lieu, la seule fanfare qui survivrait retirerait plus d'argent et ainsi pourrait plus facilement s'assurer l'engagement d'un directeur et l'achat de bons instruments.

D'où viendrait cet argent? De la ville qui pourrait réunir les deux octrois actuels et peut-être même les augmenter (ce qui ne serait pas faire de la libéralité puisqu'une bonne fanfare est une annonce pour une ville, et une annonce se paye), la brasserie Molson qui pourrait elle aussi, et on me dit qu'elle le ferait, réunir le montant de ses deux engagements.

Il y a sûrement d'autres raisons en faveur de l'union; les énumérer allongerait outre mesure cet article.

Pour terminer, je dirai que l'union peut s'accomplir cette année même. La saison musicale ne fait que commencer. Cette fusion ne dépend que des membres des deux fanfares et aussi de notre Conseil de ville. Puisse ce dernier réussir à accorder tous les violons et tous les instruments pour que nous ayons, dans le plus court délai possible, grâce à l'union, la meilleure des fanfares de la province.

Un amateur de la bonne musique

Un écho de l'écho de la parade du 24 juin 1936

Chaque fois que les hommes d'œuvres, d'action (les vrais) se dévouent pour organiser les fêtes civiles ou nationales, il se trouve quelqu'un pour critiquer et jeter le blâme. La semaine dernière, dans un écho de la procession du 24 juin 1936, paru dans le Progrès, un "Spectateur" aiguillait sa plume et déversait sa bile sur les organisateurs de notre Fête nationale à cause d'un détail. Monsieur le "Spectateur" reprochait aux organisateurs de la procession d'avoir représenté le petit Saint-Jean Baptiste sans sa brebis traditionnelle.

Pourquoi tant d'esclandres pour une question de brebis? Il faudrait plutôt gémir sur nombre de nos compatriotes qui abandonnent la voie de l'agneau de Dieu, qui renient les nobles traditions de nos ancêtres. Il faudrait plutôt déplorer l'insouciance de nos canadiens dégénérés qui escomptent un congé national pour organiser une bacchanale des mieux conditionnées.

La procession de la Saint-Jean Baptiste faisait revivre sous nos yeux les gestes les plus grands de notre histoire: le dévouement, l'héroïsme, la fierté, la bravoure, etc. et voici que pour une question de détail, une question de brebis, on s'attaque aux membres dévoués de l'organisation.

Non, M. le "Spectateur," félicitez plutôt les hommes qui travaillent dans le secret et qui s'imposent tous les sacrifices pour faire de nos fêtes patriotiques un succès qui excite l'admiration. Malheureusement, ces hommes sont mal secondés par certains esprits aussi malins que gogo. Aujourd'hui, on est rendu presque à payer des associations pour faire du patriotisme. Non. Le patriotisme ne se vend pas à la livre. Il est comme Jean-Baptiste, il est une voix: Vox Clamantis. C'est une voix qui se fait entendre tous les jours et en toutes circonstances. C'est une voix qui doit pénétrer jusque dans le désert de notre population apathique, quand il s'agit de fête nationale.

Bernard.

POUR VOUS MADAME

CHRONIQUE....

Les charmes de l'été

L'été est la saison enchantée par excellence. Il évoque les plus saines joies du cœur et de l'esprit. La nature se pare de ses plus beaux ornements et offre à l'homme mille agréments divers. Tout le porte à l'allégresse et au bonheur de vivre. Comment une pensée sombre pourrait-elle rider notre front et serrer notre cœur, lorsque l'été, le doux été, se répand sur la terre avec ses charmes infinis!

Heureux les gens qui aiment la campagne! Philosophes et poètes n'ont pas dédaigné de quitter leurs bouquins pour manier la bêche. L'exubérante madame de Sévigné écrivait de Livry ou de son château des Rochers, à sa fille: "Quand je suis hors de Paris, je ne veux que la campagne." Elle admirait les parcs ombragés, les parterres fleuris, les fontaines jaillissantes.

Les plus grands esprits ont été sensibles aux spectacles merveilleux de la nature: ils ont trouvé dans sa contemplation des enseignements nombreux. La nature est aussi une mère accueillante qui dispense à tous ses bienfaits. Pour la comprendre et la goûter, il suffit de posséder une âme vibrante.

La mythologie grecque a créé une divinité pour chaque élément de la nature. Les Heures, filles de Zeus et de Thémis personnifiaient les jours du printemps et de l'été. On les représentait par des nymphes éclatantes de jeunesse et de beauté, portant dans leurs mains, des grappes de fruits, des épis dorés et des rameaux en fleurs. Gracieuse allégorie qui symboliserait bien les jours ensoleillés de notre mois de juillet.

Les galants ménestrels ont chanté, au son de leur viole d'amour, le mai, le joli mois de mai de la vieil-

le France. Au Canada, à cause du printemps tardif, mai est moins inspirateur et nos poètes pourraient célébrer avantagusement juillet, le mois le plus beau au pays.

C'est en juillet que les prés s'émaillent de fleurs, que les bois touffus abritent les nids, éveillés à "l'heure où l'aube hésite au bord du ciel obscur". C'est le mois des matins éblouissants et des soirs pleins de sérénité. Les jours s'attardent longuement et meurent en beauté, emportant dans l'infini, nos joies et nos rêves.

Le soleil est le grand artisan de l'été. Par l'effet de ses chauds rayons, les plantes se développent, les fruits mûrissent, la terre fournit avec abondance ses ressources et assure la subsistance aux êtres vivants. Le soleil n'a qu'à luire un instant pour égarer un paysage ou changer une scène. Il apporte au monde la vie et la joie. Que serait la terre sans la lumière? la confusion, le chaos, le néant. Les emmurés de Moose-River ont connu, au fond de leur puits souterrain, le supplice effroyable des ténèbres. L'on se figure aisément le transport des deux rescapés quand le pic des héros sauveteurs a fait pénétrer un rayon de lumière en cet antre de la mort!

Edmond Rostand a exalté la Nature. Son plus grand chef-d'œuvre est sans contredit "Chanteclerc", joué pour la première fois à Paris, en 1910, au théâtre de la Porte Saint-Martin. Dans cette pièce, Rostand, à l'instar de La Fontaine, fait parler les oiseaux de la basse-cour. Écoutons le coq, Chanteclerc, "se pavanant entre les plus jolies poules du monde", déclamer deux strophes de l'Ode au Soleil:

"Je t'adore, Soleil! O toi dont la lumière,
Pour bénir chaque front et mûrir chaque miel,
Entrant dans chaque fleur et chaque chaumière,
Se divise et demeure entière
Ainsi que l'amour maternel!

Je t'adore, Soleil! Tu mets dans l'air des roses,
Des flammes dans la source, un dieu dans le buisson!
O Soleil! toi sans qui les choses
Ne seraient pas ce qu'elles sont!"

Cécile Charbonneau.

LA MODE.....

Cretonne et piqué

L'été est la saison bénie où la coquetterie féminine peut s'épanouir tout à l'aise sans que le budget s'en trouve déséquilibré. Tous les charmants tissus de coton que l'ingéniosité des fabricants met à notre disposition ne sont-ils pas là pour satisfaire tous nos caprices à bien peu de frais?

Le piqué nous offre d'abord ses mille et une ressources aussi séduisantes que des contes de mille et une nuits. Ressources d'autant plus nombreuses qu'il s'offre à nous sous des aspects très divers. À côté du classique piqué blanc n'avons-nous pas une gamme merveilleuse de piqués de couleur? Teintes pastel, teintes vives; docilement il se prête à toutes les fantaisies, à toutes les harries des coloristes. Et puis, à côté du piqué uni, il y a le piqué imprimé qui se parseme de fleurs, de pois, de pastilles ou encore de ces petits sujets amusants si fort en vogue cette année; paysages, maisons, avions, animaux, chinoïseries, que sais-je?

Donc, usons, sans hésitation, du piqué. Ce tissu est accessible à toutes les bourses et il sert à confectionner non seulement des cols, mais aussi des blouses, des parements, des jaquettes et même des robes du soir et le fameux smoking blanc qui, accompagné d'une jupe longue, est si pratique l'été pour les soirées dansantes.

Un col aux deux longues pointes donnera un aspect nouveau aux classiques petites blouses chemisier. Le piqué dentelé, soit au point de feston, soit en tissu double, cousu et retourné, fera de larges colletteries et des poignets frais sur une petite robe sombre. Un noeud de piqué, taillé en forme comme les cravates de smoking, sera glissé par deux

férentes dans la calotte d'une grande capeline de paille noire.

De grands revers de piqué empestés éclaireront une cape sombre de lainage ou en soie. Des plis creux ménagent l'ampleur du col et des poignets. Une petite jaquette aux revers dentelés sera portée aussi bien le jour avec la jupe de drap noir, que le soir sur une jupe longue de satin noir ou de piqué blanc.

Voilà pour l'emploi du piqué. Vous verrez maintenant que la cretonne, cette amusante étoffe d'ameublement, peut trouver à s'employer très avantageusement dans notre toilette et dans les petits accessoires dont nous aimons à parer notre logis. On peut même composer de charmantes robes de fillette en mêlant du tissu uni à de la cretonne fleurie. C'est souvent un moyen employé pour rafraîchir ou allonger une robe de la saison passée.

On peut, en cretonne, composer le corps de la robe une bande unie s'incrétant dans le bas en dents arrondies ou adopter le parti contraire, la jupe étant faite d'un tissu uni avec empiècement et bord de cretonne.

Pour compléter l'ensemble, on incruste dans la capeline de paille ou de tissu un morceau de même cretonne.

Ce mélange de cretonne et de tissu uni donnera de charmants résultats quand il s'agira de composer à peu de frais pour l'ameublement de campagne des petits tapis de table, des fonds de plateau, des nappes à thé pour le jardin, etc.

Voilà donc toutes sortes de jolies idées peu coûteuses à mettre à exécution qui occuperont agréablement vos moments de loisirs pendant les longues soirées d'été.

Mélanges de Tissus

L'emploi de la cretonne fleurie et du tissu uni est un exemple de ce que peuvent donner les ingénieux mélanges de tissus. Imprimés et étoffes unies sont faits pour se compléter, pour se faire valoir les uns les autres et nous avons toutes sortes d'occasions de les combiner adroitement.

Voici, par exemple, une robe de crepe uni marine, cette couleur si pratique pour la ville et même pour la campagne. Egayez-la d'une cravate de foulard jaune à pois marine et complétez-la d'un petit manteau sans manches en crepe marine uni doublé de foulard jaune à pois marine semblable à la cravate. Sur la grande capeline de paille marine nouez un lien du même foulard jaune pointillé de marine.

D'une manière générale, d'ailleurs, ne craignez pas d'utiliser les tissus à pois. Pour classiques qu'ils soient ils n'en sont pas moins toujours très seyants. On en fait de toutes sortes, depuis les pointillés minuscules, pareils à une poussière d'étoiles jusqu'à de grandes lunules capricieusement semées sur un fond sombre. Les tissus à pois seront souvent employés en tons contrastés, c'est-à-dire pois blancs sur fond marine ou pois marine sur fond blanc, ou tout autre coloris, naturellement; mais cet ingénieux emploi de pointillés sur fonds différenciés constitue un élément très appréciable d'élégance sobre et simple.

Les mélanges de tissus trouveront aussi leur utilisation pour d'ingénieuses tenues de week-end. La rapidité des déplacements actuels crée de nouvelles nécessités. Dans quelque région que l'on habite, on peut, en quelques heures, être transporté de chez soi, à la mer ou à la montagne. On n'hésite donc pas à y aller passer une journée quand le temps se montre favorable. Mais pour si peu de temps à quoi bon s'encombrer de bagages. Mieux vaut porter sur soi la tenue qui convient aux heures de villégiature et qui sera adroitement dissimulée sous une correcte tenue de ville. En voulez-vous quelques exemples, lectrices amies?

Vous habitez une grande ville et vous allez à la campagne. Faites-vous une jolie robe de caractère rustique en toile de soie à rayures multicolores, en piqué uni ou imprimé, ou encore en toile de lin, en toile basque, en shantung, que saisissez? Tant de tissus se prêtent à cette interprétation! Faites-la très simple, sans manches, avec une jolie cravate formant jabot. Et, d'autre part, faites-vous un manteau en crepe-mousse, en tweed léger ou en alaba, de forme redingote bien ajustée, bien croisée aussi de manière à envelopper très complètement la jupe de votre robe dont la cravate seule sera très apparente. Pour la ville, passez cette redingote sur votre robe de campagne. Au terme du déplacement, enlevez-la et vous serez ainsi équipée tout ensemble pour la ville et la campagne.

Si vous allez à la mer la robe de campagne peut être remplacée par une robe bain de soleil, à dos dégagé, ce qui ne présentera aucun inconvénient sous la redingote.

Vieilles Coutumes

Il existe encore, en 1935, en Provence, de pittoresques coutumes d'autant du Moyen Âge.

En voici une: la jeune fille à marier confectionne elle-même un délicieux gâteau que l'on nomme "fougasse". Elle dispose ce gâteau avec un pot de vin aux environs de sa maison. Certaines vieilles maisons comportent d'ailleurs des niches ménagées à cet effet dans les murs.

Lorsque le prétendant découvre la fougasse il mange le gâteau et boit le vin. Il laisse alors dans la niche ou la cachette un châle ou un mouchoir de soie. Cela signifie (Voulez-vous m'épouser?) La jeune fille donne la réponse, le dimanche suivant, en portant ostensiblement le châle ou le mouchoir en allant à la messe. Quelques semaines plus tard le mariage a lieu.

Si, pourtant, la jeune fille a préparé la fougasse en manière de plaisanterie elle répond (non) au soupirant en lui offrant une poignée d'avoine.

Il est encore courant en Provence d'arrêter le cortège nuptial. A cet effet une corde garnie de fleurs est tendue en travers de la rue et le cortège ne peut passer que lorsque le mari a payé rançon aux bandits de Cupidon.

Recettes

Epinards aux oeufs

2 livres d'épinards, 3 c. à table de beurre, 2 c. à table de farine, 1 tasse de bouillon, oeufs, sel et poivre.

Laver les épinards à grande eau, les faire cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres, les retirer, les refroidir. Presser et hacher finement et faire revenir dans le beurre. Saupoudrer de farine, ajouter bouillon, assaisonner et servir. Décorer d'oeufs cuits durs.

Grillade de bœuf bouilli Javotte

Voici une excellente façon d'utiliser du bouilli de bœuf:

Faire dorer dans la poêle un peu de lard et quelques petites saucisses. Ajouter les tranches de bouilli. Mouiller avec du bouillon et laisser cuire à feu doux quelques minutes. Avant de servir, dégraisser et ajouter un filet de vinaigre.

Thon à l'espagnole

Coupez du thon frais en tranches très minces et faites revenir ces tranches à l'huile des deux côtés. Par ailleurs, faites également revenir à l'huile quelques tomates pelées, épinées et grossièrement coupées. Ajoutez aux tomates un oignon haché et, si la saison le permet, un gros piment en tranches. Décortiquez des crabes, coupez la chair en petits morceaux que vous additionnez aux tomates. Faites faire quelques tours, puis recouvrez chaque tranche de thon avec le mélange. Arrosez d'un peu d'huile, saupoudrez de persil et faites chauffer le tout. Servez brûlant.

Asperges à la hollandaise

Les asperges se cuisent à l'eau bouillante salée comme d'ordinaire. La sauce hollandaise se prépare de la façon suivante. Mettez 2 jaunes d'oeufs dans une casserole, ajoutez 1 cuillerée de farine, 1½ once de beurre, un peu de sel et de muscade. Faites un mélange du tout que vous délayez avec 2-3 tasses d'eau froide. Tournez sur le feu jusqu'au moment où l'ébullition va se produire. La sauce alors doit se trouver lisse. Retirez sur le côté du feu, ajoutez 3 onces de beurre peu à peu, sans cesser de tourner. Additionnez, à volonté, le jus d'un citron.

Beignets de crème

Faites bouillir 1 pinte de lait avec le zeste d'un citron et 2 feuilles de gélatine trempées à l'eau fraîche. D'autre part, mettez dans une casserole 3 onces de farine délayée peu à peu avec le lait, ajoutez 5 onces de sucre et mettez sur feu doux en remuant à l'aide d'une cuiller de bois jusqu'à ce que vous obteniez une masse compacte. Retirez la casserole du feu, incorporez 5 jaunes d'oeuf, un à un; laissez refroidir. Versez ensuite la pâte sur la table farinée, divisez-la en morceaux de la grosseur d'un oeuf. Roulez ces morceaux dans la farine d'abord, dans de l'oeuf battu ensuite et dans de la mie de pain pour finir. Faites frire à friture chaude, retirez les beignets lorsqu'ils sont bien dorés, saupoudrez-les de sucre et dressez-les dans un plat couvert d'une serviette.

Crème au Butterscotch

1½ tasse de cassonade, 1½ tasse de sirop de blé d'Inde, ¼ c. à thé de sel, 1 tasse de crème, 1 c. à thé de vanille.

Mélangez la cassonade et le sirop, ajoutez-y le sel et cuisez en brassant constamment jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Arrêtez de battre et laissez cuire jusqu'à ce que le sirop forme des balles molles dans l'eau froide. Laissez refroidir légèrement et versez dans la crème. Aromatisez et servez chaud ou froid. Saupoudrez de noix hachées.

D'autre part, si une jeune fille épouse un jeune homme d'un autre village, ses anciens amis barricadent la route jusqu'à ce que l'époux ait payé à boire à tous. Cette coutume loin de déplaire à la jeune fille, la flatte d'autant plus que les assaillants (aimables) sont plus nombreux.

Pendant la nuit de noces les amis viennent aussi donner aubade aux jeunes mariés. Parfois, c'est de la réelle musique mais le plus souvent un terrible charivari. Dans tous les cas, le marié doit payer les musiciens.

Cinquantième anniversaire de mariage

M. et Mme. J.-G. Laurendeau furent l'objet d'une fête intime

M. et Mme J. G. Laurendeau de Valleyfield fêtaient le premier juillet leur cinquantième anniversaire de mariage. Ils assistèrent à la messe célébrée par M. le curé Bourbonnais dans l'église de Chateauguay. Après l'Evangile, Mgr. D. Nepveu, curé de la cathédrale, fit une brève allocution adaptée aux circonstances.

Après la cérémonie religieuse les jubilaires furent l'objet d'une fête intime à leur maison d'été.

Me Laurendeau et sa femme, née Berthe Seers, étaient entourés de Me Edouard Tanguay de Mont-Réal, Gaston Laurendeau, libraire, et de ses huit enfants, de Joseph Laurendeau et de son fils; de Georges Laurendeau et de son fils; de Marie Laurendeau, aujourd'hui Mme Paul Guilbault et de ses deux enfants, tous enfants et petits-enfants des jubilaires.

La bonne raison

Ce monsieur, qui gagnait beaucoup d'argent et qui en gagnait beaucoup moins, a une femme charmante pour qui le mot restriction n'a aucun sens.

Ainsi, elle expliquait dernièrement à son mari qu'il lui fallait un nouveau manteau de fourrure. Le mari faisait la sourde oreille.

Furieuse, la jeune femme s'écria: — Tu ne penses pas que je porterais mes peaux de taupes jusqu'à la fin de ma vie!

— Pourquoi pas, répondit l'adversaire, les taupes les portent bien!

Il y a des femmes qui traversent la vie comme ces souffles des printemps qui vivifient tout sur leur passage.

Une femme vertueuse a dans le cœur une fibre de plus ou de moins que les autres femmes: elle est stupide ou sublime.

La grâce n'appartient guère qu'aux natures délicates.



Toujours en main;
Excellent choix de fruits
mûrs aux plus bas prix.

Mde. A. Gougeon

Tél. 769, 32, rue Du Marché,
VALLEYFIELD

Winfrey's
Island Lodge

FRASER'S POINT,
Dundee, Qué.

Vous invite cordialement à venir
vous délasser, baigner, dîner et danser sur le St-François.

Spécial tous les samedis,
dîner au poulet, bière
comprise, \$1.00.

Danse gratuite tous les
samedis soirs de neuf
heures à minuit.

Guidez-vous sur les affiches où vous
verrez des poissons.
Licence de bière et vin.

CARNET SOCIAL

Mesdemoiselles Irène Ostiguy et Irène Gagné, de Woonsocket, étaient, en fin de semaine, en promenade chez Mlle Gilbert Ostiguy.

Mme Eloi B. Lafleur, de Montréal, est l'hôte pour quelques jours de M. Joseph Lafleur et de sa famille.

M. le Dr J.-N. Charbonneau et Mlle Cécile Charbonneau étaient de passage à Valleyfield, cette semaine.

MM. Roger et Jean Dionne font un séjour à Woodlands, les invités de leur tante, Mme Joseph Lajoie.

Mlle Rachel Jutras, G.M., est en vacances pour un mois chez sa soeur, Mme Albert Leduc de Montréal.

Mme Jean Archambault, de Montréal, recevait, à l'heure du thé, mardi dernier, en l'honneur de Mlle Marcelle Brossard de Valleyfield, à l'occasion de son prochain mariage.

Mlle H. Langevin, Mme H. Toupin et son fils Marc, ainsi que Mlle Marcelle et Anne-Marie Billette, sont pour une quinzaine à Old Orchard Beach; M. et Mme P. Billette et M. C. DeGrandpré y ont passé quelques jours au début de la semaine.

Mme Alexis Frappier, M. et Mme A. Mongeau, de Montréal, sont pour quelques jours les hôtes de M. le Dr et Mme A. Frappier à leur chalet d'été.

M. R. Joron, de Chicoutimi, et ses deux fils, M. Guy Joron, de Montréal, ont passé quelques jours à Valleyfield, les invités de Mme R. S. Joron.

M. le Dr Wilfrid Perreault était à Valleyfield en fin de semaine, l'invité de M. le docteur Lucien Perron.

Mme Herman Landry, de Montréal, passe quelques jours chez sa soeur, Mme Louis Pelland, M. Herman Landry était à Valleyfield en fin de semaine.

MM. Lucien, Maurice, René et Raymond Leduc étaient de passage à Montréal au cours de la semaine.

MM. Jean et Lucien Bombardier de Dunham ont passé la fin de semaine chez M. Joseph Lafleur.

Mme Louis Loisel a passé la semaine dernière à Montréal.

Mme Hercule Marchand, accompagnée de sa fillette Francine, est en promenade chez sa fille, Mme Joseph Savaria, de Montréal.

Mlle Cécile Lepage, de Montréal, est en vacances à Valleyfield, chez Mme J.-M. Lafleur et Mme J.-A. Legault.

Mme Théophile Patenaude passe quelques jours chez son fils, M. Elphège Patenaude, de Hawksbury.

M. et Mme Zéphyr Major, M. et Mme Honoré Legault, M. et Mme Cléopha Talbot, ainsi que Mlle Yvette et Madeleine Major et W. Edwin McSweeney sont allés à l'Original samedi et dimanche pour assister au mariage de M. Lionel Cadieux et de Mlle Isidora Leduc. Le dîner et le souper furent offerts chez M. Timothée Leduc, père adoptif de la mariée.

Les invités passèrent la veillee chez M. et Mme Arthur Cadieux parents du marié.

M. et Mme J. Sheridan, leur filles Marie-Ange-Carmen (Mme A. Roy), Lily (Mme E. Burgess) et leur gendre M. E. Burgess sont de retour d'un voyage au Cap de la Madeleine où ils furent les hôtes de M. et Mme J. Roy.

Mme Vve Nap. Picard et Mme Philorum Picard passèrent quelques jours en visite chez M. le curé E. Maheu de St-Clet.

Dimanche dernier, à la maison d'été de M. Adélard Monette, un groupe de parents et d'amis se réunissaient pour fêter les noces d'argent de M. et Mme Josephat Monette. Les jubilaires furent mariés à Valleyfield par M. l'abbé Médario Gagné actuellement curé de St-Jean Chrysostôme.

Il y eut présentation de cadeaux et la veillee passa trop vite au dire des invités. Une cinquantaine d'amis s'étaient donné la main en secret pour organiser cette fête de famille.

Mlle Lucie Monette, le seul enfant des jubilaires, se montra fort reconnaissante envers ceux qui ont contribué à faire de cette réunion un plein succès au milieu d'une sincère intimité.

M. C. Greene de Cornwall, Ontario est venu passer la fin de semaine chez des parents, M. Richard Greene de Valleyfield.

M. et Mme M. Grace et sa famille, de Tonnawanda, N.-Y., sont en visite chez les parents de M. Grace, la famille Jack Philbin.

Mme G.-Allan McDonald donna un garden-party mercredi dernier au profit de la United Church. L'Harmonie Bellerive prêtait son concours à la fête. Il y eut jeux de toute sorte; des friandises et des liqueurs rafraichissantes furent distribuées aux nombreux invités. La quote-part était de 10c.

Ste-Agnès-de-Dundee

Mlle Berthe et Cécile Leblanc, Winnifred Murphy, Donaldine Quesnel et Emma Leblanc visitèrent des amis à Niagara Falls, Ont., Buffalo et Toronto, la semaine dernière.

Mlle Estelle et Marie-Rose Caza, MM. Robert Castagner et Gérard Caza étaient les invités, dimanche, de M. et Mme Edmond Léger.

M. et Mme Ferdinand Laniel et leur fils, Gilles, partirent la semaine dernière pour Hull, où M. Laniel s'est acquis une position.

M. et Mme Frank Gardner ont passé la journée du dimanche chez M. et Mme Emery Leblanc.

M. Ambroise Pilon a passé quelques jours la semaine dernière à Montréal où il était l'invité de ses soeurs, Mmes Charles Desautels et Létourneau.

M. et Mme Elie Demers et leur famille, de Massena, N.Y., étaient les invités, dimanche, de M. et Mme Adélard Demers.

Mlle Germaine Leblanc est en promenade à Valleyfield, la semaine dernière.

Mme Ambroise Pilon était en promenade à Valleyfield, la semaine dernière.

M. et Mme Delias Latreille et leur famille, de Fort-Covington, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Adélard Demers.

Mlle Régina Leblanc ainsi que MM. Alphonse Leblanc, Hubert Leblanc et Hervé Quenneville, étaient en visite chez des amis à Casselman, Ont., la semaine dernière.

M. Maurice Onderet part pour l'Europe

M. Maurice Onderet, violoniste de renommée mondiale, que l'Harmonie de Bellerive présentait il y a quelques semaines au public mélomane de Valleyfield, s'est embarqué samedi sur le "Montclare" en route pour l'Europe. M. Onderet est belge et fera un séjour de quelques semaines dans son pays natal. Il est accompagné dans son voyage de sa femme et de sa fillette.

On se rappelle aussi que Mme Onderet s'était rendue à Valleyfield avec son mari lors du concert.

M. Allan Sherman et sa soeur subirent une opération chirurgicale presque simultanément, mercredi matin. Leur état est satisfaisant. Les parents et amis leur souhaitent un prompt rétablissement.

Saint-Timothée

M. et Mme Henry Lalonde et leur famille sont arrivés à St-Timothée pour y passer la saison d'été.

Mlle Simone Brunet est à Yama-chiche depuis plus d'une semaine, en promenade chez le Dr et Mme Ernest Limoges, sa soeur.

Samedi, le 4 juillet à 8 heures du soir, la troupe Barry-Duquesne est venue jouer le plus grand succès radio-phonique, "Le roman d'une orpheline." Les spectateurs sont venus en foule, applaudir chaudement, comme partout ailleurs, cette belle pièce de Henry Deyglun.

En l'église paroissiale de Saint-Timothée, mercredi le 1er juillet a été célébré dans une grande solennité, le mariage de Mademoiselle Cécile Leboeuf, fille de M. et Mme Adolphe Leboeuf du rang double, avec Monsieur Léo Tisseur, fils de M. et Madame Wilfrid Tisseur de Beauharnois. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Son Excellence Monseigneur Joseph Oscar Julien, évêque du Nyassa, oncle de la mariée. La mariée portait une robe de satin blanc et un bouquet de lis.

Parmi les invités on remarquait: M. l'abbé Herménégilde Julien, supérieur du Séminaire de Valleyfield; M. l'abbé Dominique Julien, professeur en philosophie au Séminaire, M. le curé E. André, l'abbé J.-A. Taillefer, M. Gonzague Leboeuf, séminariste, S. M. Julien du Saint-Sacrement, Soeur Dominique-Marie, Mme Onézime Leboeuf, grand'mère, Me J.-A. Julien, Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, M. et Mme Téléphore Julien, directeur de la St-Vincent de Paul, M. et Mme Roch Vinet, M. et Mme Eugène Perron, M. et Mme Joseph Sauvé, M. et Mme Raoul Julien, ingénieur civil, M. et Mme Léandre Julien, Omer Fortier, Onézime Leboeuf, M. et Mme Amédée Leboeuf, Mlle Alexandrina Leboeuf, MM. Léonard, Oscar, Julien, Dominique, Lucien et Jean Leboeuf, Mlle Claire, Suzanne, Clothilde Leboeuf, M. Ludovic Tisseur, Floran et Georges Tisseur et plusieurs autres.

Des réceptions magnifiques ont été données chez la mariée puis chez le marié. Tous sont revenus enchantés de la belle journée de plaisir qu'ils avaient passée!

Huntingdon

M. et Mme Normand Allard de Bombay, N.Y., ont passé quelques jours à Huntingdon, la semaine dernière, chez leurs parents.

M. et Mme Arthur Robidoux de Lake Placid ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Frank Allard.

Mlle Leta et Thelma Cappelletto de Fort-Covington étaient les invitées, la semaine dernière, de M. et Mme Ernest Lefebvre.

M. et Mme Armand Lefebvre et leurs fils, Paul et René, de Montréal, sont de passage ici pour quelques jours.

M. l'abbé Leduc, vicaire de la paroisse, est en vacances pour trois semaines, à Valleyfield.

M. et Mme J. E. Barrett étaient les invités, dimanche, de M. et Mme W. E. Lefebvre.

NAISSANCE

Duhéme.—Le 28 juin, à M. et Mme John Duhéme, de Huntingdon, est née une fille.

MARIAGE

Loiselle-Galipeau.—Le 4 juillet, 1936, en l'église St-Joseph de Huntingdon, a été célébré le mariage de M. Conrad Loiselle, autrefois de Coaticook, Qué., et de Mlle Ida Galipeau, fille de M. et Mme Samuel Galipeau.

Le Conseil de la paroisse Ste-Cécile

Lundi dernier, le Conseil de la paroisse Ste-Cécile se réunissait sous la présidence du maire M. André Léger.

On présente une motion de règlement qui sera étudiée à la prochaine assemblée, en vue de frapper d'une amende de \$40.00 les automobilistes qui stationneront, la nuit, sur les propriétés des contribuables de la paroisse.

On en vint ensuite à la révision du rôle: L'évaluation d'une propriété appartenant à M. Adolphe Poirier fut baissée de \$200.00; une autre appartenant à Léandre Plante fut baissée de \$500.00. M. Ovide Dumouchel obtint aussi une diminution de \$200.00 et Louis Faubert, de \$200.00.

Le Conseil donne avis que la vente de l'embranchement du cours d'eau Marcheterre aura lieu le 15 juillet, à 8 hrs (heure solaire) sur les lieux.

Les travaux de creusage des fossés devront être faits par l'acquéreur avant le 1er septembre.

On avertit les contribuables de Ste-Cécile que d'après une résolution du conseil des comtés, les cultivateurs sont obligés de faucher les arbustes et les branches en face de leur propriété, à 15 pieds du chemin.

La prochaine assemblée est fixée au premier lundi du mois, le 2 août à 7 heures (heure solaire).

Les CONTES CHOISIS de La GAZETTE

LE SCARABEE D'OR

Par EDGAR POE

(suite)

On emploie quelquefois le safre, digéré dans l'eau régale et délayé dans quatre fois son poids d'eau; il en résulte une teinte verte. Le régule de cobalt, dissous dans l'esprit de nître, donne une couleur rouge. Ces couleurs disparaissent plus ou moins longtemps après que la substance sur laquelle on a écrit s'est refroidie, mais reparaissent à volonté par une application nouvelle de la chaleur.

J'examinai alors la tête de mort avec le plus grand soin. Les contours extérieurs, c'est-à-dire les plus rapprochés du bord du vélin, étaient beaucoup plus distincts que les autres. Evidemment l'action du calorique avait été imparfaite ou inégale. J'allumai immédiatement du feu, et je soumis chaque partie du parchemin à une chaleur brûlante. D'abord cela n'eut d'autre effet que de renforcer les lignes un peu pâles du crâne; mais, en continuant l'expérience, je vis apparaître, dans un coin de la bande, au coin diagonalement opposé à celui où était tracée la tête de mort, une figure que je supposais d'abord être celle d'une chèvre. Mais un examen plus attentif me convainquit qu'on avait voulu représenter un chevreau.

—Ah! ah! dis-je, je n'ai certes pas le droit de me moquer de vous; — un million et demi de dollars! c'est chose trop sérieuse pour qu'on en plaisante; — mais vous n'allez pas ajouter un troisième anneau à votre chaîne; — vous ne trouverez

aucun rapport spécial entre vos pirates et une chèvre; — les pirates, vous le savez, n'ont rien à faire avec les chèvres. — Cela regarde les fermiers.

—Mais je viens de vous dire que l'image n'était pas celle d'une chèvre.

—Bon! va pour un chevreau; c'est presque la même chose.

—Presque, mais pas tout à fait, dit Legrand. Vous avez entendu parler peut-être d'un certain capitaine Kidd. Je considérai tout de suite la figure de cet animal comme une espèce de signature logographique ou hiéroglyphique (Kidd, chevreau). Je dis signature, parce que la place qu'elle occupait sur le vélin suggérait naturellement cette idée. Quant à la tête de mort placée au coin diagonalement opposé, elle avait l'air d'un sceau, d'une estampille. Mais je fus cruellement déconcerté par l'absence du reste, du corps même de mon document rêvé, — du texte de mon contexte.

—Je présume que vous espérez trouver une lettre entre le timbre et la signature.

—Quelque chose comme cela. Le fait est que je me sentais irrésistiblement pénétré du pressentiment d'une immense bonne fortune imminente. Pourquoi? Je ne saurais trop le dire. Après tout, peut-être était-ce plutôt un désir qu'une croyance positive? — mais croiriez-vous que le dire absurde de Jupiter, que le scarabee était en or massif, a eu une influence remarquable sur mon imagination? Et puis cette

série d'accident et de coïncidences était vraiment si extraordinaire! Avez-vous remarqué tout ce qu'il y a de fortuit là-dedans? Il a fallu que tous ces événements arrivassent le seul jour de toute l'année où il a fait, où il a pu faire assez froid pour nécessiter du feu; et sans ce feu, et sans l'intervention du chien au moment précis où il a paru, je n'aurais jamais eu connaissance de la tête de mort, et n'aurais jamais possédé ce trésor.

—Allez, allez, — je suis sûr des charbons.

—Eh bien! vous avez donc connaissance d'une foule d'histoires qui courent, de mille rumeurs vagues relatives aux trésors enfouis quelque part sur la côte de l'Atlantique par Kidd et ses associés? En somme, tous ces bruits devaient avoir quelque fondement. Et si ces bruits duraient depuis si longtemps, et avec tant de persistance, cela ne pouvait, selon moi, tenir qu'à un fait, c'est que le trésor enfoui était resté enfoui. Si Kidd avait caché son butin pendant un certain temps et l'avait ensuite repris, ces rumeurs ne seraient pas sans doute venues jusqu'à nous sous leur forme actuelle et invariable. Remarquez que les histoires en question roulent toujours sur des chercheurs et jamais sur des découvreurs de trésors. Si le pirate avait repris son argent, l'affaire en serait restée là. Il me semblait que quelque accident, par exemple la perte de la note qui indiquait l'endroit précis, avait dû le priver des moyens de le recouvrer. Je supposais que cet accident était arrivé à la connaissance de ses compagnons, qui autrement n'auraient jamais su qu'un trésor avait été enfoui, et qui, par leurs recherches infructueuses, sans guide et sans notes positives, avaient donné naissance à cette rumeur universelle et à ces légendes aujourd'hui si communes. Avez-vous jamais entendu parler

d'un trésor important qu'on aurait déterré sur la côte?

—Jamais.

—Or, il est notoire que Kidd avait accumulé d'immenses richesses. Je considérais donc comme chose sûre que la terre les gardait encore; et vous ne vous étonnez pas trop quand je vous dis que je sentais en moi comme une espérance, — une espérance qui montait presque à la certitude; — c'était que le parchemin, si singulièrement trouvé, contiendrait l'indication d'un lieu où avait été fait le dépôt.

—Mais comment avez-vous procédé?

—J'exposai de nouveau le vélin au feu, après avoir augmenté la chaleur; mais rien ne parut. Je pensai que la couche de crasse pouvait bien être pour quelque chose dans cet insuccès; aussi je nettoyai soigneusement le parchemin en versant de l'eau chaude dessus, puis je le plaçai dans une casserole de fer-blanc, le crâne en dessous, et je posai la casserole sur un réchaud de charbons allumés. Au bout de quelques minutes, la casserole étant parfaitement chauffée, je retirai la bande de vélin, et je m'aperçus, avec une joie inexprimable, qu'elle était mouchetée en plusieurs endroits de signes qui ressemblaient à des chiffres rangés en lignes. Je replaçai la chose dans la casserole, je l'y laissai encore une minute, et quand je l'en retirai, elle était juste comme vous allez la voir.

Ici, Legrand, ayant de nouveau chauffé le vélin, le soumit à mon examen. Les caractères suivants apparaissaient en rouge, grossièrement tracés entre la tête de mort et le chevreau.

53;†+305)6*;4826)4†;806*;48+8†60)85;1†;†*8+83(88)5*+46(88*96*7;8)†;(485);5*+2;†;(4056*2(5*—4)8†8*;4069285);8+8)4†;1+9;48061;8;†;48+85;4)485+528806*81(†9;48;(88;4†734;48)4†;161;188;†;

Mais, dis-je en lui rendant la bande de vélin, je n'y vois pas plus clair. Si tous les trésors de Golconde devaient être pour moi le prix de la solution de cette énigme, je serais parfaitement sûr de ne pas les gagner.

—Et cependant, dit Legrand, la solution n'est certainement pas aussi difficile qu'on se l'imaginait au premier coup d'oeil. Ces caractères, comme chacun pourrait le deviner facilement, forment un chiffre, c'est-à-dire qu'ils présentent un sens; mais d'après ce que nous savons de Kidd, je ne devais pas le supposer capable de fabriquer un échantillon de cryptographie bien abstruse. Je jugeai donc tout d'abord que celui-ci était d'une espèce simple, — tel cependant qu'à l'intelligence grossière du marin il dût paraître absolument insoluble sans la clef.

—Et vous l'avez résolu, vraiment?

—Très aisément; j'en ai résolu d'autres dix mille fois plus compliqués. Les circonstances et une certaine inclination d'esprit m'ont amené à prendre intérêt à ces sortes d'énigmes, et il est vraiment douteux que l'ingéniosité humaine puisse créer une énigme de ce genre dont l'ingéniosité humaine ne vienne à bout par une application suffisante. Aussi, une fois que j'eus réussi à établir une série de caractères lisibles, je daignai à peine songer à la difficulté d'en dégager la signification.

Dans le cas actuel, — et, en somme, dans tous les cas d'écriture secrète, — la première question à vider, c'est la langue du chiffre; car les principes de solution, particulièrement quand il s'agit des chiffres les plus simples, dépendent du génie de chaque idiome, et peuvent en être modifiés. En général, il n'y a pas d'autre moyen que d'essayer successivement, en se dirigeant suivant les probabilités, toutes les langues qui

(A suivre)

Le Sport

BASEBALL

Le mercredi soir dernier, les Panthères Noires et le Jos. Choquette de la Ligue Provinciale jouèrent une partie régulière de la cédule, à Valleyfield.

Malgré l'assistance peu nombreuse, ceux qui se sont rendus sur l'estrade ont pu constater la force et l'adresse de ces deux équipes.

Les Panthères Noires l'emportèrent par le score de 3 à 1. Le lanceur de ce club, Townsend, fut à n'en pas douter plus efficace sur le monticule que son adversaire. Le premier n'accorda que six coups sûrs dont quatre dans les huit premières manches et deux dans la 9me pour permettre à l'équipe de Jos. Choquette d'éviter le blanchissage, tandis que Lampton en accorda huit dont quatre à la quatrième, ce qui permit aux Panthères de prendre l'avance dès la quatrième, avantage qu'ils conservèrent jusqu'à la fin.

Jackson, premier but des Panthères est certainement une attraction à lui seul. A le voir retirer les hommes au 1er but, prenant sa balle d'une main, on pourrait dire qu'il ne prend pas part à la joute.

Nous devons féliciter les organisateurs, MM. Romuald Théoret, Lucien Leduc et Léo-Georges Perron, qui nous ont permis d'admirer le beau jeu de ces deux équipes. Nous espérons qu'ils nous amèneront d'autres équipes du même calibre dans un avenir prochain.

Nous faisons constater au public que les organisateurs n'ont pas fait d'argent avec cette partie mais ils sont contents tout de même d'avoir fourni aux amateurs locaux un échantillon de toute première valeur.

On sollicite votre encouragement pour les joutes à venir. A St-Jérôme le Jos. Choquette gagna 16 à 5 jeudi dernier, contre le même club et les mêmes joueurs, excepté le lanceur du Choquette Lampton, qui ne lança pas. Cordaillie le remplaça. D'après le gérant du Choquette, le infield de Valleyfield n'est pas assez éloigné, il devrait être reculé d'une quinzaine de pieds.

Explication des abréviations en tête du diagramme:

A.B.—apparition au bâton; P—points; S.H.—coup sûr (safe hits); R.—retiré au bâton; A.—assiste; S.B.—but volé; E.—erreurs.

JOS. CHOQUETTE

	a.b.	p.	s.h.	r.	a.
Allard, c.d.	4	1	0	0	0
Couillard, 1er but	4	0	1	0	0
Dubé, c.g.	4	0	0	1	0
Dufort, A., a.c.	4	0	2	0	0
Prince, A., 3e but	4	0	0	1	3
Marchand, rec.	3	0	1	0	0
Dufort, R., 2e but	3	0	0	1	3
Boucher, c.c.	3	0	1	1	0
Lampton, l.	3	0	0	0	1

32 1 6 4 7

PANTHERES NOIRES

	a.b.	p.	s.h.	r.	a.
Waters, c.g.	5	0	0	2	0
Ryan, c.d.	5	0	0	2	0
Logan, 3e but	4	1	1	0	3
Chaffin, c.c.	4	0	1	1	0
Sampson, 2e but	4	1	2	0	1
Jackson, 1er but	4	1	2	0	0
Williams, rec.	4	0	2	0	0
Crawford, a.c.	4	0	1	1	1
Towsand, l.	4	0	0	4	0

59 3 9 10 5

Jos. Choquette 000 000 001—1

Panthères Noires 000 300 000—3

La partie commença à 7 hrs, 5 m.

FOOTBALL

Mercredi dernier le Balmoral rencontra le "Verdun Hospital" et subit une défaite aux mains de celui-ci par 2 à 0.

Le Verdun fit montre de beaucoup de charité envers son adversaire. Il était visible que la supériorité du jeu du côté du visiteur aurait agrandi facilement la marge dans le pointage si tous les efforts avaient été constants.

Le Verdun fait partie de la ligue Mid-West où il occupe la 2me position.

Le Balmoral rendait visite samedi dernier au "Hungaria 2nd" de Montréal. Durant le voyage une des automobiles qui transportaient les joueurs eut une panne et le club local ne put mettre au jeu que 9 joueurs au lieu de 11. On comprend aisément le handicap du Balmoral en face de l'adversaire. Le "Hungaria 2nd" recueillit les lauriers de cette partie avec le pointage de 4 à 0.

Ces deux clubs font partie de la ligue de football "Montréal 2me division."

Le Moco joua contre le Spartek à Valleyfield samedi 4 juillet dernier, et fut battu par le pointage de 1 à 0. A la fin de la première manche aucun point n'avait été enregistré. Un point fut compté dans la deuxième manche vers la fin de la partie.

Cette rencontre était cédulée dans la "Montréal 2nd Division Football League".

Mardi soir eut lieu la première partie pour la coupe. Les deux concurrents étaient le Folding Room et Dye-House. Le Folding Room l'emporta par 1 à 0. T. Owen enregistra le seul point de la partie. Il faut dire que Owen s'était fait remarquer tout le long de la joute.

LAWN BOWLING

Le Montreal Cottons Lawn Bowling Club de Valleyfield battit le Huntingdon Lawn Bowling Club par 6 points. Les équipiers qui firent le gros de la victoire étaient: T. Fishwick et Jack McCann.

Pendant la partie de baseball de mercredi soir, deux jeunes garçons du nom de Paul Derpentigny et Gérard Quintal lancèrent des pierres au gardien. Ils comparaitront samedi devant le recorder.

Arthemus Derpentigny se fit prendre à sauter la clôture du terrain.

BALLE-MOLLE

Lundi dernier, la ligue de balle-molle de la cité et du district de Valleyfield tenait une assemblée. M. Léonide Hémond fut choisi pour occuper le poste de président actif de la ligue.

Au cours de la réunion, M. Lucien Faubert, président honoraire de la ligue fit servir de la bière Molson.

On nous informe que le club Maple Leaf s'appellera désormais club Moco. On sait que l'ancien club Moco porte maintenant le nom de Windsor.

Les équipes de balle-molle continuent à se faire une lutte des plus intéressantes. Chacun devient de plus fort et l'assistance augmente sans cesse.

Comme exemple de parties vivement contestées, signalons que lundi le Primeau et le Windsor terminèrent la partie alors que le pointage était de 14 à 14. On joua une manche supplémentaire et la noirceur força d'arrêter la partie.

Tribune libre

Réplique sportive

Au sujet de la "reflexion sportive" parue dans le "Progrès de Valleyfield" le jeudi, 2 juillet dernier.

Mes amis, je ne veux nullement diminuer le crédit de personne, mais l'ami Baptiste, à mon sens, a louangé trop chaleureusement celui que les amateurs de sport les plus larges d'esprit ont surnommé le "brail-lard." L'ami Baptiste ne devrait pas s'arrêter dans son geste de "bouquetière," attitrée. Il devrait, pour être libéral, continuer son aspergion de fleurs à d'autres dont le mérite, pour être moins éclatant, n'en est pas moins digne de mention.

On se plaint que l'assistance est trop peu nombreuse dans les estrades. Certes la ligue fait son possible pour présenter du beau jeu, mais laissez-moi vous dire que les gens se fatiguent de la critique et celui qui en fait le plus et avec système est Lucien Leduc.

Tu n'es pas difficile, confrère Baptiste, de jeter les louanges comme ça, à la "va comme je te prends."

Maintenant, en ce qui concerne le dessert de lundi. Cette fameuse partie de mule est très amusante pour les enfants, mais crois-tu sincèrement intéresser les vrais amateurs avec des culbutes suivies de 'han'?

Je concède que la National Breweries a fait un beau geste dans le domaine du sport ici. Je t'offre mes félicitations Baptiste pour la partie du 28 juin. Tope-la! Mais nous reparlerons plus tard, si tu veux, (du hockey.)

Quant à la planche indicative et les arbitres, encore une fois je te prie de laisser débattre la question par la ligue. Si elle veut plus d'encouragement qu'elle en sollicite.

Un mot au sujet des partisans. Le Champlain en a perdu beaucoup. Pourquoi Bellerive semble à la baisse. Pourquoi?

Salaberry amuse le public et compte bon nombre de chauds partisans. Que ce club ait plus d'attente et il en aura davantage.

Parlons du Maisonneuve. Sans vantardise, on peut dire que ce club possède un bel esprit sportif et c'est de l'admiration que le public lui présente. On peut dire que ses partisans occupent la section des "Millionnaires" dans l'estrade. Aussi, malgré le jeune âge des joueurs de cette équipe, il faut avouer qu'ils méritent de l'encouragement. Un comité a été formé à cette fin et je crois qu'on ne nous en fera pas reproche. Nous offrons nos félicitations à ceux qui ont pris cette initiative.

Bonjour Baptiste, Au revoir les sports. Comité du Club Maisonneuve.

Une ligue qui se réorganise

La ligue Semi-collégiale reprendra ses activités

Les amateurs de balle-molle apprendront avec plaisir que la ligue de balle-molle "Semi-Collégiale" existera de nouveau cette année. Ils pourront voir à l'oeuvre nos jeunes joueurs qui suivront les traces des joueurs d'expérience du Primeau Frère, Hôtel Windsor, etc.

Trois quartiers seront représentés dans cette ligue; ce sont: Routiers (Centre), Garde Champlain (Nord) et Laval (Ouest). Malgré toutes les démarches faites auprès du cercle sportif de Bellerive, il fut impossible d'avoir un club représentant ce quartier. Était-ce parce que les chances étaient trop minimes? Pourtant c'est un cercle "sportif". Mais passons...

L'ouverture de la ligue eut lieu le 2 juillet alors que le Laval visitait les Routiers sur le terrain du Séminaire.

Voulant relever la défaite fatale (24 à 0) qui leur a été infligée par les Routiers dans la finale, l'an passé, le Laval se surpassa pour gagner la partie d'ouverture par le score de 10 à 4.

Les lanceurs (Bélair pour Laval et Tessier pour Routiers) ont fait belle figure. Cependant, une erreur d'Oscar Lalonde, qui valut trois points aux adversaires, assura la victoire du Laval.

Une seconde partie eut lieu mardi alors que les Routiers visitaient la Garde Champlain sur le terrain Hallé. Dès le début, la Garde prit une avance de 4 points. Cependant, le club du Nord dut s'avouer vaincu devant le beau jeu d'ensemble des Routiers et les coups de circuit de Lemieux et de Ladouceur. La partie se termina par le score de 15 à 6 en faveur des Routiers.

Nous prions donc les amateurs de balle-molle de venir encourager nos jeunes joueurs locaux qui sauront les intéresser par leur jeu d'ensemble et leur bel esprit sportif.

Voici les parties qui seront jouées au cours de la semaine prochaine:

Jeudi, 9 juillet—Laval vs Garde

au terrain Hallé

Vend., 10 juillet—Laval vs Routiers

au Collège.

Mardi, 14 juillet—Garde vs Routiers

au Collège.

Merc., 15 juillet—Garde vs Laval

au Collège.

Jeudi, 16 juillet—Routiers vs Laval

au Collège.

Vend. 17 juillet.—Routiers vs Garde

au terrain Hallé

D'autres détails seront donnés la semaine prochaine dans ce journal.

(Comm.)

"L'espoir noir" au blanc

Joe Louis, le fameux bombardier nègre qui subit une cuisante défaite aux mains de l'Allemand Max Schmeling s'est rendu ces jours derniers à New-York où il a eu une entrevue avec le promoteur de boxe Mike Jacobs. L'ex-champion s'est montré gai comme aux jours les plus enivrants de sa domination.

Le jeune âge de Louis l'a certainement aidé à surmonter le dépit de son recul au second plan et à fonder de nouveaux projets. Il déclare avec enthousiasme que c'est avec joie qu'il rencontrera n'importe quel adversaire sérieux et que le plus tôt cette occasion lui sera offerte mieux ça sera.

Max Baer serait le premier adversaire, mais il exige la somme ridicule de \$150,000 comme garantie. Un nègre de Philadelphie Leroy Haynes, Ettore et Phil Brubaker forment actuellement le choix des rencontres probables avec "l'espoir noir" battu.

L'espoir noir après avoir été blanchi une fois se remet donc au blanc.

Petites annonces

JEUNE FILLE DEMANDEE

Jeune fille demandée pour ouvrage de maison. S'adresser à 97B rue Ellice, Tél. 432, Valleyfield.

A VENDRE

Poêle électrique en parfaite condition, 4 ronds, fourneau et réchaud, bon marché. S'adresser à 85, rue Chemin Larocque, Valleyfield.

Nos joueurs à Lac Placid

Nous apprenons avec plaisir que les démarches faites depuis quelque temps par M. Léo-George Perron pour que Valleyfield prenne part aux joutes de hockey du Lac-Placid, viennent d'être couronnées de succès.

En effet, l'équipe de Valleyfield rencontrera le Lasalle d'Ottawa dans la première partie pour le championnat de hockey d'été.

La rencontre aura lieu à l'aréna Olympic, à 8 heures et demie, samedi soir, le 18 juillet.

Une deuxième partie aura lieu le dimanche à 3 heures. L'équipe qui aura obtenu le plus grand nombre de points rencontrera le 26 le club Royal, de Montréal, dans une partie pour le championnat.

Les joueurs de l'équipe de Valleyfield formeront, sous la direction d'Albert Leduc un alignement de tout premier ordre. Ce sont Jerry Philbin, Médard Leduc, Georges La-

plante, Henri Robineau, René Leduc, Debonville, Sunstrum, Aimé Tessier, Penny, DeRoche (autrefois du Verdun), Neville (du Victoria), Babe Tapin (du Canadien Senior) et autres.

Dans l'équipe du Lasalle, on remarquera Henri Matte et Albert Cholette, qui ont tous deux joué à Paris au cours de la dernière saison, Johnny Lacelle, gardien de buts du Lac Placid, D. Smith, des Wendley Lions, champions de France et d'Angleterre durant les deux dernières saisons et Eugène Savageau qui a joué en Europe avec le Maple Leaf All Stars.

Notre équipe est en parfaite condition et les organisateurs Perron et Bertrand ont bon espoir que Valleyfield remportera la victoire.

Tous les amateurs de sport de Valleyfield sont invités à se rendre au Lac-Placid pour y applaudir nos joueurs qui, nous n'en doutons pas, feront excellente figure.

Démarches pour aider nos chômeurs

(suite de la première page)

assistés par la ville. Voici la réponse adressée au maire Billette, en date du 1er juin, 1936:

"J'ai bien reçu votre lettre, en date du 22 mai courant et aussi la liste expédiée par l'assistant-trésorier, M. Charles Léveillé.

Je comprends que la Cité de Salaberry de Valleyfield est dans l'obligation de secourir certaines familles nécessiteuses, mais par contre, le nombre de celles-ci, en comparaison avec la population totale, ne démontre nullement que la situation du chômage dans votre cité soit sérieuse au point de justifier l'intervention du gouvernement.

Je crois, en l'occurrence, que la cité devrait continuer comme par le passé, à secourir elle-même ses nécessiteux, car d'après les renseignements que j'ai en mains, il appert que cette politique est encore la meilleure, vu qu'elle permet de réduire de beaucoup les dépenses faites pour venir en aide aux sans-travail nécessiteux. J'envoie tout de même deux de mes officiers faire enquête sur les conditions.

Votre tout dévoué,

Le Ministre

T.-D. Bouchard.

Le 5 juin, les inspecteurs du gouvernement viennent vérifier les listes. On discute à huis-clos le montant de \$2000.00 par mois que coûtent à la ville les secours directs. Les inspecteurs disent que, d'après ce montant, la ville aurait droit à la coopération du gouvernement et que des formules devront être remplies à cet effet.

Contrairement à l'attente, les inspecteurs avisent la Cité qu'ils ne peuvent revenir à Valleyfield pour vérifier les formules. M. Léveillé écrit, le 3 juillet, la lettre suivante avec l'intention de précipiter les événements et vider la question. Cette lettre est adressée au Département des Affaires Municipales (Québec), et se lit comme suit:

Je reçois une lettre de M. Vermette me disant qu'il ne peut venir à Valleyfield pour inspecter les formules et il me dit de vous aver-

tir quand ces formules seront prêtes, c'est pourquoi je dois vous dire que ces formules sont remplies et prêtes à être inspectées, et que si vous voulez m'envoyer un inspecteur pour vérification je vous serais très reconnaissant.

Ou bien, si vous aimez mieux, envoyez-moi un télégramme et je descendrai à Québec avec ces formules et là nous ferons la vérification ensemble et le tout sera examiné et je pourrai répondre aux objections qui pourraient se présenter.

Espérant recevoir une nouvelle au plus tôt, je demeure votre tout dévoué,

J.-Charles Léveillé,
Assistant-Trésorier.

Le 6 juillet, donc trois jours plus tard, M. Michel Guimond accuse réception de la demande de M. Léveillé et dit "aviser immédiatement les officiers de Montréal de se mettre à la disposition" du représentant de notre ville.

Comme on peut le constater l'affaire n'est pas terminée puisque aucune décision de la part des deux parties intéressées n'a été prise. Il nous faut tenir compte qu'à cette date le gouvernement Taschereau avait été dissout, ce qui contribuait à retarder les développements.

Il nous faut de même prendre en considération l'effort fait pour obtenir l'aide de Québec. M. Léveillé a pris une initiative dont nous devons le féliciter. Il nous dit qu'il fera toutes les démarches nécessaires pour en venir à une entente avec le gouvernement et qu'il fera valoir les raisons qui militent en faveur des sans-travail.

Terrains de jeux à la pointe Cockburn

Pour donner suite à la décision prise par le Conseil de ville, on fournit aux Voltigeurs les outils nécessaires à l'érection de terrains de jeux sur la pointe Cockburn.

Pour y aménager un parc, il faudrait l'aide du gouvernement. Les travaux contenaient, d'après les estimés de l'ingénieur, environ \$25,000.

On travaille en ce moment à la réparation de l'aqueduc des rues Champlain et Jacques Cartier. On améliorera ainsi la pression et la qualité de l'eau.

BASEBALL

A la Lumière électrique

HOUSE OF DAVID

VS

SOREL (avec Del. Bissonnette)

Samedi soir le 11 juillet à 9.45 hrs.

Terrain de l'Exposition.

Prix du billet 50c.

A. A. Cadieux Tailleur

Notre Spécialité

Habits faits sur vos propres mesures \$25.00 dans notre atelier.....

Tél. 197, VALLEYFIELD, 42, rue Ste. Cécile

LE SPORT

Pointage final de 9 à 6 en faveur de Belle-rive--Tournoi de tennis éliminatoire

Malgré un ciel chargé la rencontre entre le Maisonneuve et le Belle-rive commença à 2 h. dimanche dernier. Les deux équipes étaient en excellente condition. Deux piliers importants du Belle-rive manquaient; "Tommy" Waldron était resté chez lui à Coteau, croyant que la mauvaise température ne permettrait pas la rencontre et Henry Parker jouait ce jour-là pour le Huntingdon. Tout de même le club Belle-rive remporta les honneurs par le pointage de 9 à 7.

Voici quelques faits saillants de la partie. Dans la première manche, Hallé du Maisonneuve frappe dans la direction de l'arrêt-court; celui-ci arrête le coup et lance au premier, mais trop haut. Le coureur prend son deuxième. Le Belle-rive ne sembla pas très enthousiaste quand vint son tour au bâton.

Deuxième manche: "Doc" Perron se fait déjoué lorsque Lalonde lui frappe une balle. "Doc" se plie mais la balle lui passe entre les mains. Roland Latour frappe un coup qui permet à Lalonde de compter. Joannette met Latour hors jeu au home et tente de faire un coup double mais l'arbitre déclare le coureur saut.

Jusque là une pluie fine tombait et elle semble augmenter. La partie est interrompue à 2.25 pour recommencer à 3 h. G. Laplante frappe, vole un but puis compte sur une erreur de "Doc" Perron. Celui-ci va remplacer Cambold au champ droit. On interrompt de nouveau pour permettre d'attendre de la sciure de bois sur le parcours entre les buts où la boue est accablante.

Adam Scheff semble incertain de ses balles; un de ses lancers frappe Giguax qui prend son but. Legault frappe à la suite de Hallé ce qui permet à celui-ci de compter sur une erreur de St-Michel. Lalonde fait entrer Legault. La partie est alors de 4 à 0 pour le Maisonneuve.

Quatrième manche: A la quatrième manche le Belle-rive rassemble ses forces. Boyer frappe un beau coup de deux buts. Cousineau frappe à l'arrêt-court et Boyer entre. Quelques instants plus tard le Belle-rive a trois hommes sur les buts. Cousineau au 3e, B. Leduc au 2e, Carpentier au 1e. Cambold vient au bâton et frappe au champ gauche; Cousineau et B. Leduc entrent. Jusqu'ici Belle-rive n'a aucun homme de mort, mais Scheff et St-Michel sont bientôt hors jeu. Joannette termine la manche en frappant au champ droit; Latour est alors intercepté au home. Pointage 4 à 3 pour Maisonneuve.

Cinquième manche: Roland Boyer frappe puis vole un but et un deuxième. Bias Leduc frappe une haute balle. Le coup est pris au vol. Sixième manche:

A la sixième, le Maisonneuve presse le jeu pour racher les quelques erreurs des manches précédentes. C'est d'abord Lalonde qui prend un deux buts sur une erreur de Cambold, puis Carpentier qui fait entrer son devancier. Carpentier compte à son tour.

G. Latour et Cambold du Belle-rive frappent. G. Latour vole son 3e au milieu d'un échange de balles. Carpentier est énervé; St-Michel prend son but et Latour entre. St-Michel et Joannette entrent sur un coup sûr de Boyer. Les points se suivent rapidement pour le Belle-rive. Il serait trop long d'énumérer toutes les péripéties de cette fin de manche. Six points sont enregistrés.

Septième manche: Maisonneuve vient au bâton. Boyer fait deux magnifiques arrêts au champ. Legault frappe un coup sûr, mais inutile, puisque la partie se termina quelques minutes après, avec le pointage final de 9 à 6 en faveur du Belle-rive.

Le Belle-rive semble parti dans une veine de victoires. Ils nous ont donné dimanche l'exemple du courage en face d'un adversaire prêt à tous les efforts possibles.

TOURNOI ELIMINATOIRE
Club de tennis C. de C.

Simple "Hommes"
Lundi après-midi—Robert Billette vs A. Bériault; Raymond Leduc vs Pierre Laplante.

Lundi, 7h. p.m. à 8 1/2 p.m.—Maurice Leduc vs Gontran St-Onge; Léon Laberge vs Louis Rousseau.

Mardi, 7h. p.m. à 9h. p.m.—Valérien Leblanc vs L. McGillis; Yvon Rho vs Albert Leblanc; D. Cousineau vs L. Geo. Perron.

Mercredi, 7 1/2 p.m. à 9 1/2 p.m. —

Réal Leblanc vs J.-P. Corbell; Raymond Pagé vs J.-Denis Cadieux; Lucien Perron vs Dr. L. DeGrandpré; Albert Wallot vs J.-Charles Leduc.

Jeudi, 7 1/2 p.m. à 9 1/2 p.m. — L. Monette vs Rol. Larivière; Gérard Corbell vs Gérard Bélanger; Jean-Paul Emond vs P.-Emile Larivière; Rosario Rousseau vs Guy Billette.

Vendredi, 7 1/2 p.m. à 9 p.m.—E. A. Watter vs Hubert Leblanc; Albert Laniel vs Médard Leduc; Philippe Malouin vs Maurice Vachon.

Samedi, 7 1/2 p.m. à 9 1/2 p.m. — L. Cossette vs Lucien Leduc; Charles Codebecq vs Hubert Laniel; Eudore Prigent vs Marcel Hébert; Camille Doucet vs Yves Godbout.

Huntingdon défait les Ponies 15 à 2

Le club de baseball local remporta sa troisième victoire consécutive dans la "Border League" dimanche quand il triompha des "Ponies" de Chateaugay par 15 à 2.

Les joueurs locaux commencèrent à bombarder Martin dès la deuxième manche et comptèrent 6 points sur trois erreurs, deux buts sur balles et deux doubles. Les visiteurs vinrent au bâton à leur tour et obtinrent trois coups sûrs sur les offrandes de Langelier mais ne purent compter.

Huntingdon compta un autre point à la cinquième manche, deux à la septième et en compta trois autres à la huitième.

Sancomb enregistra le premier point pour les visiteurs à la première manche et Ferrio fit compter le deuxième et dernier point dans la dernière manche quand il frappa un double au champ droit.

Les directeurs du club local introduisirent une nouvelle batterie au public dimanche. Henry Parker, receveur, autrefois du club Belle-rive, et Langelier, aussi de Valleyfield. Langelier n'alloua que six coups sûrs pendant toute la partie tandis que Parker fit du beau travail derrière le marbre et obtint deux doubles.

L'assistance était assez nombreuse en dépit de la mauvaise température. Dimanche prochain, le club local visitera le club Bombay.

Le baseball majeur et mineur

NATIONALE

Mercredi

Aucune partie au programme.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
St-Louis	46	28	.622	...
Chicago	43	27	.614	1
Pittsburgh	41	33	.554	5
Cincinnati	33	33	.535	6 1/2
New-York	39	34	.534	6 1/2
Boston	34	41	.453	12 1/2
Philadelphia	27	46	.370	18 1/2
Brooklyn	24	50	.324	22

Jeudi

Aucune partie au programme.

INTERNATIONALE

Mercredi

Montréal 7, Syracuse 3
Montréal 12, Syracuse 2
Rochester 10, Albany 0
Toronto 3, Newark 1
Baltimore 9, Buffalo 4

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
Rochester	48	29	.623	1/2
Newark	51	31	.622	...
Buffalo	49	35	.583	3
Baltimore	46	36	.561	5
Montréal	40	44	.476	12
Toronto	34	48	.415	17
Albany	31	48	.392	18 1/2
Syracuse	25	53	.321	24

Jeudi

Syracuse à Montréal (9.30 p.m.)

Baltimore à Buffalo

Newark à Toronto

Albany à Rochester

AMERICAINE

Mercredi

Aucune partie au programme.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
New-York	51	23	.689	...
Détroit	41	33	.554	10
Boston	42	34	.553	10
Washington	40	35	.533	11 1/2
Cleveland	39	37	.513	13
Chicago	35	38	.479	15 1/2
Philadelphia	24	48	.333	26
St-Louis	23	47	.329	26

Jeudi

Aucune partie au programme.

Les Barbus joueront à Valleyfield samedi

Les "barbus" de la Maison de David seront les hôtes de la cité de Valleyfield samedi prochain. La partie aura lieu au terrain de l'exposition à 9.45 hrs. sous les projecteurs électriques.

Longtemps considéré comme le plus important club visiteur la Maison de David jouera contre le club Sorel, champion de la province qui en cette occasion a retenu les services de Del Bissonnette ex-premier but des Royaux et ex-joueur du club Valleyfield.

Le club des Barbus est formé d'étoiles venant des ligues majeures ou de joueurs recherchés par le baseball organisé. Pour faire par-

tie de cette équipe le joueur doit posséder certaines qualités, en dehors d'autres conditions de vie privée qu'exige la religion de la Maison de David, comme la vitesse et l'adresse à jongler avec la balle. Car il est reconnu de tout le monde que cette équipe pratique un jeu excentrique unique en son genre.

Le club merveille voyage dans un autobus de luxe contenant 22 passagers équipé avec un système moderne d'amplificateurs que l'on se sert dans toutes les villes où la loi ne le défend pas.

En plus de posséder 19 joueurs dont six lanceurs, les amateurs locaux reconnaîtront sûrement Jim Minogue autrefois de la ligue Internationale que plusieurs ont vu à l'oeuvre contre les Royaux, au stade de Montréal.

Le meilleur comédien de l'équipe

est sans contredit le receveur Eddie Deal. On le considère beaucoup car il reçoit un salaire fabuleux que peu de vedettes de l'Internationale reçoivent et nul doute qu'avec un bouffon de cet acabit les nombreux visiteurs au terrain de l'exposition passeront agréablement leur temps.

Le Sorel compte beaucoup sur sa dernière acquisition au premier but et sur son lanceur Sterling pour s'en retourner avec une victoire et on nous informe de bonne source que la direction est très disposée à fournir tout ce qui est nécessaire afin de satisfaire la population sportive de Valleyfield.

Le syndicat organisateur de cette soirée sportive espère que le public saura reconnaître par sa présence les nombreuses dépenses qu'ils se sont imposées pour stimuler l'enthousiasme des amateurs locaux.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

J.-G. Laurendeau, C.R.
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD
L'un d'eux est à l'hôtel Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43

Ludger Codebecq, C.R.
L.L.L.,
AVOCAT,
Rue Ste-Cécile, Valleyfield

Tél. Rés. 501 Atelier 673
Alida Goyette
"MACHINE SHOP"
Réparations de machineries
Soudure au gaz
Rectification de cylindres
Débossage d'auto
87, rue Champlain, Valleyfield

Albert Leblanc
B.A., L.L.L.
AVOCAT
Bureau: Hôtel-de-Ville
Téléphones:
Bureau 514, Résidence 233

Pharmacie St-Onge
Dr. LAROCHE, Prop.
Angle des rues Victoria et Nicholson
Le docteur Laroche traite spécialement les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Téléphone No. 75

Jacques Malouin
NOTAIRE
Hôtel-de-Ville, Valleyfield
Téléphone 387

Docteur
AIME LEDUC,
VALLEYFIELD

J. M. Leduc
NOTAIRE,
36, rue Ste-Cécile, Valleyfield
Téléphone 327
Tél: Résidence 238.

Roméo Brunet
Blocs de ciment—Sils construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Dr. Lorenzo de Grandpré
Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Saint-Paul, Sacré-Coeur (Cartierville) et de la Miséricorde, Montréal.
"Rayons Ultra-Violet"
Bureau:
33, rue Jacques-Cartier, VALLEYFIELD
Téléphone No. 146.

Tél. Bureau 500, Résidence 67
Gontran Saintonge,
AVOCAT,
VALLEYFIELD
Bureau du samedi à Beauharnois de 9 hrs. a.m. à 2 hrs. p.m. Pour affaires pressantes s'adresser à l'hôtel Russel.

Dr. Armand Clairmont
Chirurgien-Dentiste
2, Ch. St. Louis, Beauharnois
Tél. No. 111
Bureau à Ste-Martine tous les jeudis de 10.00 a.m. à 5.00 p.m.

J. M. LAFLEUR,
D.E.B.A.
ARCHITECTE
Tél. Bureau 88.
309, rue Victoria, Rés. 204, VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT
Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

Studio Musical
Cours privés et collectifs
Directeur:
J.-N. CHARBONNEAU, D.M.
55, rue Jacques-Cartier VALLEYFIELD
Téléphone 471

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE ET INGENIEUR CIVIL
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

M. Wilfrid Laberge
BOUCHER
A toujours en mains un choix varié de viandes de toute sorte qu'il vendra aux plus bas prix du marché, et à la satisfaction générale.
EN GROS ET EN DETAIL
Etal: Rue Champlain, VALLEYFIELD
Téléphone No. 19

Tél. 532 Tél. 726
PROULX - POIRIER,
97, Jacques-Cartier, 93, Du Marché
RADIO SERVICE
50c par appel en ville, service à toute heure, ouvrage garanti.

Louis VI Major
143, rue du Marché
Bois de construction de toute sorte
AUX PLUS BAS PRIX
Téléphone 150, Valleyfield

Elie Gendron
ARTISTE PHOTOGRAPHE
69, rue Ste-Cécile Tél. No. 107 VALLEYFIELD
Agrandissements et cadres
Photos commerciales et d'amateurs finies avec soin
Service par la poste: B. P. 183

Dr. Emile G. Delorme,
M.D.
Ex-interne des Hôpitaux Hôtel-Dieu, Notre-Dame, St-Paul, Ste-Justine et La Miséricorde.
BUREAU:
à la Pharmacie Delorme, ou 40-42 rue St-Laurent, VALLEYFIELD
ancien magasin J.-E. Lefebvre, thé, café, etc.

L.-C. Tassé
NOTAIRE
BEAUHARNOIS, P.Q.
Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

Robert Besner
NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile, Résidence: 62, rue Ste-Cécile, Téléphone 38 VALLEYFIELD

Armand Longtin,
AVOCAT,
73, rue Ste-Cécile, VALLEYFIELD, QUE.

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger, MONTREAL

BEAUHARNOIS

Les travaux à la St. Lawrence Alloys avancent activement--Beauharnois vainqueur de St-Paul

Conseil de la ville de Beauharnois
Assemblée du 6 juillet 1936

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'hon. T. D. Bouchard au sujet de la pension des vieillards.

Le secrétaire est actuellement autorisé à recevoir toutes les demandes de pension et aidera les pétitionnaires à remplir les formulaires fournies à cette fin pour les transmettre à l'officier reviseur du comité ou de l'arrondissement de résidence des requérants. L'on sait que pour obtenir cette pension il faut avoir 70 ans révolus et ne pas avoir un revenu annuel dépassant \$365.00. La pension est de \$240.00 par année, soit \$20.00 par mois quand le revenu ne dépasse pas \$125.00. Dans le cas contraire, elle est inférieure à l'excédent. Ainsi un vieillard dont le revenu annuel serait de \$150.00 toucherait une pension de \$215.00. L'état de mariage ne change rien à ces dispositions et chacun des conjoints a droit à la pension aux conditions précitées.

Une autre lettre est lue par le secrétaire. Elle est de Décaré et Décaré au sujet d'une requête au ministre des travaux publics relativement à la baisse de l'eau dans le lac et causant par ce fait beaucoup de dommages aux villes et villages situés sur les rives du lac.

La première lecture au sujet du règlement d'emprunt de \$35,000.00 est faite.

Le ministère de la Voirie a permis à la municipalité de couper la route publique afin de permettre à la ville de placer leurs tuyaux d'eau pour desservir le St. Lawrence Alloys Ltd.

Une demande de souscription est faite par les Voltigeurs.

Le rapport de l'eau pour le mois dernier est très bon après 112 tubes regus.

La compagnie Bell Telephone demande à la municipalité d'ériger une nouvelle ligne sur la rue Trudeau afin de desservir de nouveaux abonnés.

Le terrier relativement à l'abolition des rentes seigneuriales est maintenant homologué. Le capital est de \$2266.80 et \$135.98 est le montant de rentes annuelles. On percevra les montants dus vers septembre prochain.

Les concerts Molson

Mardi dernier, eut lieu le deuxième concert Molson donné par la fanfare de Beauharnois.

Vacances

M. L.-N. Préville partira ces jours-ci pour de courtes vacances dans sa famille.

De passage

Dr Emile Delorme de Valleyfield était de passage à Beauharnois, mardi dernier.

M. et Mme Paul Bourassa, de Coaticook, Qué., passeront quelques jours chez M. et Mme J.-N. Marchand.

La St. Lawrence Alloys Ltd.

Depuis quelques jours, on procède au posage des hauts fournaux à la St. Lawrence Alloys. Les travaux avancent activement. La toiture est pratiquement terminée et, sous peu, vers le 25 juillet, on commencera à travailler.

A la H. S. P. Mills Ltd.

Actuellement, une seule machine travaille à la Howard Smith Paper Mills Ltd. Dans une quinzaine de jours, alors que les vacances des employés seront terminées, la deuxième machine sera mise en marche. Les employés à la coupe du papier à cigarettes travaillent jour et nuit cependant.

Réparations

M. Urbain Leduc a fait d'importantes améliorations à sa propriété tout dernièrement.

La fête de la Confédération

A cause de la fête de la Confédération tous les établissements de commerce furent fermés le premier juillet dernier. Quelques maisons fermèrent toute la journée. Les usines donnèrent congé à leurs employés.

Ceux qui aiment ces jours fériés devront attendre maintenant au 7 septembre pour prendre congé car la prochaine fête ne sera qu'à cette date, jour de la fête du Travail.

Les quilles

La semaine dernière, le club de quilles Valleyfield rendait visite à un des clubs de quilles de Beauharnois. La partie, très amicale, fut gagnée par Beauharnois par une faible marge.

Assemblée de la Beauharnois
une fois de plus remise.

Pour la seconde fois, il a fallu ajourner la réunion des obligataires de la Beauharnois Power Company, parce qu'il n'y avait pas de représentation suffisante; l'assemblée a été remise au 20 août.

BASEBALL

Le Beauharnois administre une vraie "dégelée" au St-Paul Ind.

Dimanche dernier, devant la plus forte assistance de la saison, le Beauharnois rencontrait le St-Paul Ind. L'équipe des visiteurs, qui lors de sa première rencontre, avait failli remporter une victoire, cette fois-ci, s'aperçut que le Beauharnois était devenu la terreur des clubs visiteurs de la ligue Intercité. Nos joueurs se conduisirent comme des semi-professionnels et ne firent que trois erreurs. Julien, le Babe Ruth local, se permit un autre coup de circuit, qui déclancha les applaudissements des spectateurs.

Voici le sommaire de cette partie: St-Paul Ind. .. 000000101—2 3 5
Beauharnois .. 30100735x—19 20 4

Batteries: pour Beauharnois, Westman et Browning, Leipsong; pour St-Paul, Smith, Lavigne et Gilbert.

Erreurs: Barrington 2, Currie 1, Liebson 1, Clarabut 2, Gilbert, 1, Smith 1, Lavigne 1.

Coup de circuit: Julien 1. Deux-buts: Churchill 1, Frappier 1, Liebson 1. Points produits par: Frappier 3, Churchill 3, Primeau, Julien 2, Westman 2, Currie 2, Currie 1, M. Morisseau 1, Lavigne 2. Strike-outs: Westman 9, Smith 2, Lavigne 1. Bats sur balles: de Westman 4, de Smith 1, de Lavigne 5. Sacrifices: M. Morisseau 1, Weller 1.

Hits de Westman 3 en 9 manches, de Smith 13 en 5 1/3, de Lavigne 7 en 2 2/3 manches.

Frappé par lanceur: Westman 1 (Walsh). Laissés sur buts: Beauharnois 10, St-Paul 7. Temps de la partie, 2 heures et 5 minutes. Arbitres: Coutu et Naud.

Concours d'exploitation rationnelle des fermes

(suite de la première page)

de l'amélioration rationnelle et économique des troupeaux; développer sur chaque ferme, en autant qu'il est jugé nécessaire, une ou plusieurs productions spéciales pouvant contribuer à l'accroissement des recettes de l'exploitation; développer les différentes entreprises de la ferme, de façon à ce qu'elles concourent à une meilleure production d'ensemble et à ce qu'elles donnent à l'exploitation l'ampleur nécessaire à la réalisation d'un revenu convenable pour le fermier chaque année; initier les cultivateurs à la tenue d'un système de comptabilité agricole.

Les règlements du concours sont les suivants:

1.—Ce concours aura une durée de cinq ans, à partir du 1er janvier. Il s'étendra aux diverses entreprises de la ferme et visera, d'une façon toute particulière, l'augmentation du rendement des récoltes et des troupeaux.

2.—L'organisation s'en fera de la manière suivante: Le Service de l'Economie Rurale, en coopération avec l'agronome, se chargera de faire, durant l'été qui précédera la mise en marche du concours, une étude détaillée de chaque exploitation, traçant, de concert avec l'agronome et le cultivateur intéressé, le programme du travail à être exécuté chaque année, pendant les cinq ans. Une copie de ce programme accompagnée du plan sommaire de la ferme, établissant ses divisions projetées à la fin du concours, sera préparée en triplicata, dont une copie sera remise au concurrent durant l'été même qui précédera l'organisation du concours. Les concurrents, à la suite de cette étude préliminaire de leurs fermes, recevront les premières instructions pour exécuter les travaux jugés nécessaires à la mise en opération du programme adopté (labour d'été, drainage, terrassement, chaulage, etc., etc.).

3.—Le recrutement des membres se fera comme suit: L'agronome

fera d'abord une liste d'un certain nombre de cultivateurs des différentes paroisses de son district qu'il croira susceptibles de pouvoir s'intéresser et mener à bonne fin le programme d'amélioration que comporte le concours. L'acceptation définitive des concurrents se fera lors de la première inspection des fermes par les officiers du Service de l'Economie Rurale, accompagnés de l'agronome. Il sera loisible à ces officiers de refuser tous les concurrents qui n'offriraient pas les garanties suffisantes de réussite. En considération de la responsabilité et du travail assumés par les officiers du Ministère de l'Agriculture dans ce concours, chaque concurrent devra s'engager, d'après la formule ci-bas, à suivre, dans la mesure du possible, toutes les instructions qui lui seront données.

Les concurrents qui, pour une raison sérieuse, se verraient forcés d'abandonner le concours devront en aviser, par écrit, l'agronome du comté. Par ailleurs, les officiers du Service de l'Economie Rurale auront le droit de mettre hors-concours tout concurrent jugé non sérieux.

Dans le programme d'améliorations projeté en rapport avec ce concours, les cultivateurs seront appelés à imiter, dans la mesure du possible, le travail des FERMES DÉMONSTRATION du Ministère provincial de l'Agriculture, c'est-à-dire qu'ils seront appelés à suivre un système de rotation sur leurs fermes, à tenir un système de comptabilité agricole, à faire le contrôle officiel du rendement laitier, à adopter un plan pratique d'élevage et de production animale, à faire l'égouttement de leurs champs, à établir une division régulière de leur ferme, etc., etc.

4.—A titre d'encouragement aux concurrents qui auront conservé 65% des points allouables, le Ministère de l'Agriculture versera à chacun d'eux annuellement une somme de \$20.00 en prix.

Au bout de cinq ans après la compilation de tous les points obtenus chaque année, une somme additionnelle de \$1,000.00 sera distribuée aux concurrents les plus méritants, comme suit: 1er prix, \$200; 2me, \$150; 3me, \$125; 4me, \$100; 5me, \$80; 6me, \$65; 7me, \$55; 8me, \$45; 9me, \$40; 10me, \$35; 11me, \$30; 12me, \$25; 13me, \$20; 14me, \$15; 15me, \$1; 16me, \$5.

5.—Sur la recommandation de l'agronome et de l'instructeur, un octroi de \$25.00 sera payé à tout concurrent qui se construira une remise à fumier.

Un octroi du même montant pourra être accordé à chaque concurrent qui construira ou un silo ou un caveau à légumes. Le même concurrent ne peut retirer \$50.00, s'il érige ces deux constructions.

6.—Le Ministère de l'Agriculture s'engage à payer à tout concurrent les frais de transport des tuyaux de drainage, jusqu'à concurrence de \$150.00, pourvu qu'il les conditions suivantes soient observées:

(a) Les tuyaux devront être achetés par char complet;

(b) Le reçu du chemin de fer et la copie de l'ordre seront requis lors de la réclamation de cet octroi;

(c) Le plan du système de drainage devra être approuvé par l'agronome et l'instructeur en charge du concours; ils devront mentionner le nombre de pieds de tuyaux de drainage dont chaque concurrent a besoin.



Exigez toujours;

La Crème Glacée
de
Valleyfield
La brique 35c
(3 essences)

La crème glacée est le dessert favori pendant les chaleurs d'été.

La Crêmerie de Valleyfield

L'aréna aura un puissant système de haut-parleurs

Le comité travaille à l'organisation de l'exposition de Valleyfield. Courses et exhibits

Le Comité exécutif travaille activement à l'organisation de l'exposition de Valleyfield qui aura lieu du 17 au 21 août.

Pour faire suite aux informations que nous donnions la semaine dernière, M. J. Malouin nous dit qu'on vient de passer un contrat avec Bissonnette de Valleyfield pour l'installation de haut-parleurs. Le système, aussi puissant que celui du Forum, à Montréal, comporte un amplificateur de 40 watts, un microphone et six trompettes.

La Cie Shawinigan commencera sous peu l'installation d'un système d'éclairage dont la capacité sera de 31,000 watts. Le système sera par conséquent plus puissant que celui du Forum dont la capacité n'est que de 30,000 watts.

Nous avons déjà signalé que l'exposition marquera cette année un grand progrès dans tous les domaines. En ce qui concerne les amusements intérieurs, on a retenu les services de la Canadian Vaudeville Exchange de Toronto, qui fournira

un spectacle varié exécuté par une quarantaine de personnes; musiciens, chanteurs, clowns, acrobates, danseurs, etc.

On vient également de mettre au point le programme de course: Mardi, le 18: 2.30, trot, prix de \$150; 2.30, amble, prix de \$150; 2.22 trot ou amble, prix de \$150; 2.19, trot ou amble, prix de \$300; 2.14, trot ou amble, prix de \$200.

Jeudi: 2.17, trot, \$200; 2.12, trot ou amble, \$300.

Vendredi: Classe ouverte pour amble, \$250; classe ouverte pour trot, \$250.

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, chaque course constituera une épreuve. Ainsi la bourse de chaque course sera divisée en trois.

Quant aux exhibits industriels et commerciaux, la Montreal Cottons, la Valleyfield Silk Mills, la Canada Cement et la Shell Oil ont retenu leur kiosque. On a reçu des demandes de renseignements de nombreuses entreprises.

7.—Nul concours ne peut être organisé à moins qu'il n'y ait un nombre minimum de 15 concurrents, et le nombre maximum des adhérents pour prendre part à un tel concours est de 35.

8.—Chaque année de la durée du concours et durant l'été, une expertise sera faite par les officiers du Service de l'Economie Rurale, conjointement avec l'agronome, à la fin d'établir le mérite des concurrents. Dans leur appréciation, ces officiers, agissant comme juges, tiendront compte du travail qui aura été effectué par les concurrents, conformément aux instructions que ces derniers auront reçues.

9.—Advenant le cas où une ferme changerait de propriétaire durant le concours, l'acquéreur aura la liberté de continuer à titre de concurrent régulier.

Les intérêts des ouvriers sauvegardés

(suite de la première page)

obtenu qu'un bureau de placement fut ouvert à l'Hôtel de Ville par la Beauharnois, lors des travaux exécutés par cette compagnie, afin de donner la chance aux ouvriers de chez nous de préférence aux étrangers; j'ai toujours encouragé les ouvriers de la filature, dans les assemblées de l'Union, à faire partie de l'Union pour se protéger.

"Il me semble qu'avec cette mise au point formelle de ma part, la population ouvrière de Valleyfield reconnaîtra le travail que j'ai fait généreusement pour elle, sans compter mes pas et démarches et mon temps, durant les quatre ans que j'ai été député du comté de Beauharnois et qu'elle reconnaîtra enfin que j'ai fait ma grande part pour lui obtenir des résultats pratiques pour son bien-être. C'est l'évidence même."

THEATRE IDEAL BEAUHARNOIS

Trois jours seulement
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
JUILLET 16, 17, 18
CHARLIE CHAPLIN

- dans -

"Modern Times"

avec titres en français
et une autre grande vue.

Le plus grand assortiment de marchandises pour hommes telles que;

Hardes faites, merceries, chaussures, chapeaux. Habits 2 pantalons 4 morceaux \$12.95 à \$25.00.

Notre spécialité,

Habits faits sur mesures
De \$15.00 à \$25.00

WILFRID CADIEUX

43-45, St. Laurent,
Tél. 224,
VALLEYFIELD

